

L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOTÉ AUX INTÉRÊTS DE ST-JEROME ET DU DISTRICT

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897 - 1963

1897 - 1963

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même: nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". — Benjamin Sulte



CHENIER



LABELLE

2-SALONS-2
MODERNES

Hervé Trudel
& FILS

ST-JEROME

Directeur de funérailles

400 rue Labelle
136 rue Labelle

TEL: GE. 8-1234

Service d'ambulance
privée

Vol. 60 — No 26 — St-Jérôme — Mercredi, 11 mars 1964

10c

L'ASSOCIATION LIBÉRALE DU COMTÉ REFAIT SES CADRES

Les membres du Conseil d'administration de l'Association Libérale du comté de Terrebonne ont tenu, vendredi soir, une importante réunion. Ils ont continué l'étude de la réfection entière des cadres de l'Association, et ils ont décidé qu'une réunion importante de tous les délégués aura lieu d'ici la fin de l'été ou le début de l'automne, alors que ces derniers éliront un nouveau Conseil d'administration.

Les membres de l'exécutif ont adopté vendredi soir le texte d'une nouvelle constitution, et les buts de l'Association sont ainsi définis: "... sont de promouvoir le progrès politique, économique et social des citoyens du comté, en assurant l'élaboration, la diffusion et la surveillance de l'application du programme du parti libéral et en coordonnant l'action politique de ses membres". La constitution ne fait aucune mention de politique fédérale ou provinciale; le nom officiel de l'association est "Association Libérale du comté de Terrebonne"; il est clair qu'elle servira, demain comme par le passé, à servir les intérêts du parti libéral fédéral et du parti libéral provincial. Dans la liste des membres appelés à faire partie de l'exécutif la constitution prévoit le député fédéral et le député provincial.

Un des articles prévoit que l'Association libérale du comté de Terrebonne peut s'affilier à toutes fédérations libérales reconnues. La constitution prévoit la nomination de deux délégués et de deux délégués substitués par bureau de scrutin, ce qui signifie un grand total de plus de mille personnes qui auront le privilège d'assister aux assemblées générales de l'Association, et d'agir officiellement lors de toute convention pour le choix d'un candidat libéral au fédéral et d'un candidat libéral au provincial.

Le choix des délégués est déjà commencé, et se continuera activement au cours des prochaines semaines. En vertu de la nouvelle constitution, une assemblée générale des délégués doit avoir lieu tous les deux ans, et les membres actuels de l'exécutif sont unanimes à désirer sans délai la tenue d'une assemblée générale, la dernière ayant eu lieu il y a près de deux ans.

L'hon. Lionel Bertrand assistait à la réunion de vendredi soir; aussi la très grande majorité des membres de l'exécutif. Aucune déclaration officielle n'a été faite à l'issue de la réunion.

M. Desrochers réélu à la présidence des commissions scolaires



M. Paul Desrochers, de Rosemère, a été réélu à la présidence de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Saint-Jérôme, au terme des assemblées de son dixième congrès annuel, tenu cette année, dans la ville de Saint-Jérôme. M. Desrochers cumulera en même temps la présidence de la section rurale de l'organisme diocésain.

5 des 16 membres de leur Comité exécutif ont donné leur démission en exprimant leurs divergences d'opinions et de principes.

Le chef du parti abandonné, Michel Chartrand, n'a pas été tendre dans l'appréciation des faits:

"Ce n'est pas parce qu'il existe une revue appelée 'PARTI PRIS' ou des voleurs de militairiettes que nous allons définir les objectifs du socialisme en fonction d'eux".

Décidément, dans la Province de Québec, les nouveaux partis ne font guère fortune!

Des décorations d'ordre honorifique ont été remises à des éducateurs et des commissaires d'écoles en signe de reconnaissance pour leur travail à la cause de l'enseignement dans le diocèse. Les récipiendaires sont: MM. Roger Harel, décoré de la médaille d'argent du mérite scolaire pour ses onze ans de services au secrétariat de l'organisme, Orlida Thibault et Paul Gendron, tous deux commissaires d'écoles dans la région de Sainte-Thérèse, et M. J.-D. Bélisle, secrétaire de la commission scolaire de Saint-Maurice de Bois-des-Filion, de 1953 à 1962. M. Bélisle est aujourd'hui âgé de 82 ans.

M. Desrochers a remis les honneurs et fait savoir que des décorations similaires seront remises au cours des prochains mois à des personnalités du diocèse, qui ont démontré un dévouement inlassable envers l'enseignement. Du nombre, il a mentionné Me Léopold Gravel, président de la Commission scolaire de Terrebonne.

Ces décorations seront remises lors de la cérémonie d'inauguration à l'école régionale des Laurentides, le 25 avril prochain, à Mont-Rolland.

CONSULTATION POPULAIRE LES 25 - 26 MARS SUR LA QUESTION DES PISCINES

Piscine unique de dimension olympique ou une piscine de dimension réduite dans chacune des cinq paroisses.

Propriétaires et locataires auront à trancher la question dans un référendum qui se tiendra les 25 et 26 mars prochains.

C'est ce qu'a fait savoir le Maire de St-Jérôme M. Robert-O. Desjardins lors de l'assemblée de lundi soir.

Il a mentionné qu'à la suite de nouveaux renseignements il se pourrait qu'il change d'opinion en ce qui concerne le projet de construction de piscines.

On sait en effet, pour l'avoir rapporté, il y a déjà quelques mois, que le conseil en bloc désirait la construction de piscines multiples dans chacune des paroisses de Saint-Jérôme et rejetait systématiquement l'idée d'une piscine unique.

On avait alors allégué que la construction d'une seule piscine obligerait les citoyens, notamment les enfants, à couvrir une grande distance pour s'y rendre.

Il est vrai que la déclaration du maire Desjardins n'engage pas les autres membres du conseil et plus que probable, à cause des prochaines élections municipales, à l'automne, que des conseillers désirent la construction de l'une de ces minuscules piscines dans leur quartier.

Le maire Desjardins a expliqué que ce serait attribuable à un facteur économique. Avec quelques membres du conseil, il a récemment enquêté auprès des services des parcs de la métropole pour prendre connaissance qu'il en coûtait environ 7,000 en moyenne annuellement pour l'entretien de chacune des piscines de quartier qui appartiennent au type de piscine que la ville de St-Jérôme entendait construire jusqu'ici.

SOIRÉE D'INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Tous les parents ainsi que les étudiants de la 9e à la 12e année inclusivement sont invités à assister à une soirée d'information à l'École Secondaire Mère Marianne (Boulevard Melançon) mardi le 17 mars 1964 à 8:00 p.m.

On y discutera des occupations suivantes: Institutrice, Infirmière, Technicienne en laboratoire, Auxiliaire Sociale, Téléphoniste, etc...

Cette soirée sera sous la présidence de M. Réal Germain, conseiller en orientation. M. Roger Groulx, représentera le Service National de Placement. Toutes les personnes présentes seront invitées à prendre une part active au forum qui suivra.

A LA FEDERATION

Débuts de campagne très encourageants

Depuis le 1er mars, les auxiliaires de la Fédération des Oeuvres de charité sollicitent dans toutes les paroisses du diocèse. Ils tendent la main à tous leur citoyens afin d'atteindre l'objectif de \$135,000 fixé par le Conseil de Bien-être pour soutenir les dix oeuvres-membres.

Les premiers rapports des responsables locaux reçus au quartier-général démontrent un intérêt marqué et un réel effort de la part des personnes sollicitées à date. Dans la seule journée de dimanche, le 1er



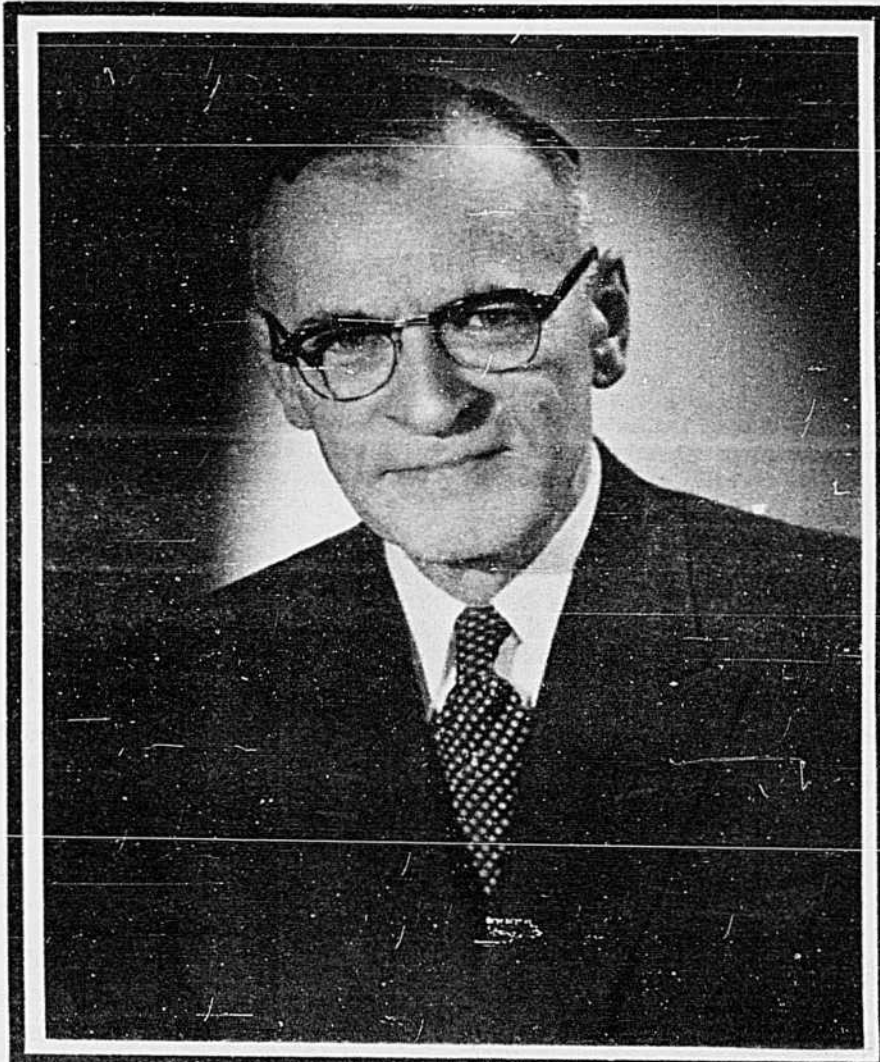
M. Jean-Paul Beaulieu a été désigné Membre du Collège Permanent de la Société Richelieu du Canada lors du Congrès tenu le 28 février 1964, pour le terme de trois ans.

mars, les auxiliaires ont récolté la somme de \$5,511.75 et la sollicitation s'est continuée au même rythme au cours de la semaine. Il est trop tôt pour connaître le total des dons recueillis durant cette semaine parce que beaucoup de sollicitateurs n'ont pas encore remis leurs rapports, mais on remarque une augmentation importante sur l'an passé dans les localités qui ont complété leur travail.

On signale des souscriptions intéressantes dans les industries du diocèse et particulièrement à la Compagnie de Papier Rolland, de St-Jérôme. En plus, M. Lucien-G. Rolland, président de cette compagnie, a annoncé que cette entreprise versera un montant équivalent aux souscriptions des employés des moulins de St-Jérôme et Mont-Rolland. C'est une heureuse initiative qui aidera à atteindre l'objectif de la campagne et devrait aussi inciter d'autres firmes à penser à une formule semblable.

L'Association des commissions scolaires du diocèse a aussi remis sa contribution à la Fédération. Le chèque fut

Décès du Notaire J. L. Blanchard



Le notaire J.L. Blanchard, l'une des figures dominantes de la cité de Sainte-Thérèse et député de Terrebonne à l'Assemblée législative de 1944 à 1960 s'est éteint lundi le 9 mars 1964, à l'Hôpital St-Joseph de Rosemont où il avait été hospitalisé le 18 février dernier. Ses funérailles auront lieu samedi, le 14 mars, à dix heures, en l'église de Sainte-Thérèse.

Né à St-Jean-Baptiste de Rouville le 15 février 1890, M. J.L. Blanchard venait d'avoir 74 ans. Venu tout jeune à Ste-Thérèse avec sa famille, il fit ses études au séminaire de notre ville, fréquenta l'Université Laval de Montréal et fut admis au notariat. C'est à Ste-Thérèse qu'il ouvrit son étude; il devait n'y cesser de pratiquer, d'abord sur la rue de l'église, et par la suite dans l'immeuble de la rue Blainville Ouest.

Le 24 mai 1920, il épousait Mlle Alberte Desrosiers, fille du Dr Albert Desrosiers, de Beauharnois, décédée il y a quelques années à peine, à la suite d'une longue maladie. Il laisse cinq enfants: Mme Jean-Guy Décarie, née Renée; Me Guy Blanchard, notaire à Ste-Thérèse et associé de son père; Dr Roger Blanchard, de St-Jérôme; Me Jean Blanchard, notaire à Ste-Thérèse et associé de son père; et M. Louis Blanchard, homme d'affaires de notre ville.

Au fil des années, le notaire Blanchard s'était créé une clientèle de choix, et il fut le confident professionnel de milliers de citoyens de Ste-Thérèse et des environs. Tout en pratiquant le notariat, il servit la chose municipale: il fut le secrétaire-trésorier du conseil municipal de la paroisse de Ste-Thérèse de 1923 à 1926, et le secrétaire-trésorier du conseil municipal du village et de la ville de Ste-Thérèse, de 1918 à 1939, soit pendant 21 ans. Il servit donc, dans notre ville, sous les administrations successives de Charles-Henri Robillard, Isidore Verschelden, Ovide Hogue, J. Damien Filiatrault, N.P., Charles-Henri Robillard et J. Albert Filiatrault.

Il fut par ailleurs de toutes les organisations locales: Chambre de Commerce, Chevaliers de Colomb, Club Richelieu, Croix-Rouge, etc., et dans toutes il occupa des postes de commande ou fut un précieux conseiller. Toutes les oeuvres paroissiales eurent aussi son concours, et pour des années le maintien du sport à Ste-Thérèse n'eut pas de meilleur protecteur, même sur le plan financier. Membre fondateur de la Société Historique de Ste-Thérèse, il demandait récemment d'en être relevé à cause de son état de santé. En 1939, lors des fêtes qui marquèrent le 150e anniversaire de la fondation religieuse de la paroisse de Ste-Thérèse, le notaire J.L. Blanchard était l'un des cinq membres du comité général d'organisation.

Conservateur par doctrine, tout jeune il s'occupa dans le comté de politique fédérale et provinciale. C'est en 1944 qu'il entra définitivement dans la politique active; il était alors élu député de l'Union Nationale pour le comté de Terrebonne, l'emportant par 1,040 voix de majorité.

M. Blanchard devait par la suite, et pendant seize ans, représenter le comté de Terrebonne à l'Assemblée législative, et remporter les honneurs de trois autres élections: en 1948, par une majorité de 7,911 voix; en 1952 par une majorité de 3,970 voix et en 1956 par une majorité de 5,704 voix. Au début de son dernier terme, il avait été nommé adjoint parlementaire de l'hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux Publics.

C'est vers 1957 que M. Blanchard commença à éprouver les premières crises de bronchite et d'asthme qui devaient par la suite largement s'intensifier. Dès 1959 il se rendait compte qu'il lui serait impossible de remonter la pente, mais il tenait à terminer son mandat.

Le 3 décembre 1959 j'étais à Québec, en mission comme président de la Commission scolaire; j'avais rencontré les autorités provinciales et j'avais aussi causé avec M. Blanchard des problèmes scolaires de sa propre ville. Il était ce jour-là dans un état excessivement pénible, et des amis ne cessaient de l'accompagner. Je fis le voyage de retour par train en sa compagnie, et par automobile le trajet de Montréal à Ste-Thérèse; il entra chez lui entièrement exténué. De ce moment, ce fut la fin de sa vie politique, car il ne retourna à Québec qu'en de très rares occasions, les médecins lui imposant le repos le plus rigoureux. (suite à la page 5)

**Avez-vous
oublié?**

**C'EST LA GRANDE CAMPAGNE DE CHARITE DE
LA FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE
DU DIOCESE DE ST-JEROME QUI SE TERMINERA
LE 31 MARS
DONNONS DONNONS DONNONS
pour atteindre l'objectif de \$135,000**

UN AUTRE PARTI SE LISLOQUE!

Le Parti Socialiste au Québec, qui est un démembrement du Nouveau Parti Démocratique, se disloque à son tour.



L'AVENIR DU NORD

JOURNAL HEBDOMADAIRE FONDE EN 1897

Publié à Saint-Jérôme, Cte Terrebonne
295, St-Georges - C.P. 160 - Tél.: 8-1350

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

ADMINISTRATION ET REDACTION :

Rédacteur-Gérant: J. Geo. Dunnigan — Publiciste: Georgette Dunnigan

L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avenir du Nord Ltée, et imprimé aux ateliers de l'imprimerie St-Jérôme Inc., 303 Ave Parent, St-Jérôme, Qué.

Recommandations du Conseil du Tourisme au sujet de la loi de l'Hôtellerie

Le Conseil du Tourisme a tenu à Montréal, le 31 octobre 1963, des séances publiques portant sur l'industrie hôtelière, la restauration et la réglementation devant découler de la nouvelle Loi de l'Hôtellerie.

Le conseil du Tourisme existe en vertu des articles 14, 15, 16 et 17 de la Loi du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, laquelle est entrée en vigueur le premier avril 1963.

Les membres du Conseil qui ont siégé en octobre étaient, outre le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche qui en fait automatiquement partie, Me Gérard Delage, président, et messieurs Lucien Bergeron, Omer Bernier, Gaston Cloutier, "Tom" Wheeler et Pierre Tremblay. Monsieur J.-Barthélemy Renaud agissait comme secrétaire.

Après avoir pris connaissance de tous les mémoires qui lui ont été soumis, le Conseil du Tourisme formule les recommandations suivantes.

En marge de la Loi des Alcools

1— Le Conseil considère que l'article 75 de la Loi de la Régie des Alcools ne permettant de servir des boissons alcooliques qu'à l'occasion d'un repas, le dimanche et les jours fériés, est préjudiciable à l'industrie touristique et il recommande que le législateur apporte à la loi des amendements appropriés.

2— Le Conseil recommande que pour enrayer la multiplication des permis, la Régie des Alcools limite leur délivrance aux établissements qui accordent une attention particulière à l'hébergement et à la restauration, et pour qui le bar ou le bar-salon ne constitue pas la raison première de leur commerce.

3— Le Conseil recommande que la partie de la Loi des Alcools qui concerne les mineurs soit rendue plus facile d'observance, en permettant aux tenanciers de plaider bonne foi et en évitant qu'ils soient seuls tenus responsables des infractions dont le personnel peut se rendre coupable. De plus, le Conseil suggère que la responsabilité soit au moins partagée par le mineur lui-même, ou par ses parents, ou conjointement par le mineur et ses parents. Le Conseil suggère aussi que les autorités gouvernementales étudient l'opportunité d'adopter la carte d'identité, et d'y avoir recours, ce qui pourrait d'ailleurs servir à de nombreuses autres fins.

4— Le Conseil recommande que les policiers chargés de voir à l'application de la loi, dans le domaine des alcools, agissent avec tact et discernement, et causent aux hôteliers le moins possible d'ennuis, notamment en pleine saison touristique, alors que les inspections de routine risquent de faire figure de descente dans l'esprit des voyageurs.

5— Le Conseil recommande l'abrogation des articles des lois municipales qui défendent depuis 1855 à certains détenteurs de permis de la Régie des Alcools d'accéder aux charges municipales.

6— Le Conseil recommande que la fabrication et la vente du cidre soient légalisées dans la Province et qu'ainsi un important marché soit ouvert à un excellent produit du Québec.

Le gîte et la restauration

7— Le Conseil recommande que les règlements prévus par la présente Loi de l'Hôtellerie définissent avec plus de précision ce que sont un hôtel, un hôtel-motel, un motel-restaurant et un motel.

8— Le Conseil recommande que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, avec la collaboration des groupements spécialisés dans

le gîte et la restauration, mette au point un système de classification de nature à bien renseigner les touristes et autres voyageurs le Conseil réitère ici l'une de ses recommandations de 1961.

9— Dans le but de protéger les intérêts supérieurs de l'industrie touristique, le Conseil recommande que cette classification soit utilisée par la Régie des Alcools dans l'octroi des permis.

10— Le Conseil recommande que le ministère du tourisme, de la Chasse et de la Pêche prenne les dispositions nécessaires pour que les tarifs figurant dans son répertoire du gîte soient strictement conformes à ceux qui seront exigés, même si, pour y parvenir, le Service de l'Hôtellerie doit chaque année fixer aux tenanciers une date-limite au-delà de laquelle les prix ne pourront plus être modifiés.

11— Le Conseil recommande que, pour des fins touristiques et gastronomiques, la vente des diverses espèces de poissons dites "sportives" soit permise, à la condition qu'elles proviennent de stations piscicoles privées et que, sous le contrôle du gouvernement provincial, leur origine soit bien déterminée.

12— Le Conseil recommande que le ministère du Travail étudie la possibilité de révoquer le décret numéro 85 interdisant, à Montréal et dans la région environnante, la livraison du pain dit "français" ou croûté, le mercredi; il s'agit là d'un pain qui accompagne idéalement la meilleure cuisine et les restrictions imposées à la distribution ne sont pas de nature à favoriser la réputation de notre table.

Services à l'industrie hôtelière et au grand public 13— Le Conseil recommande la création immédiate de deux écoles d'hôtellerie, l'une à Montréal et l'autre à Québec.

Il juge nécessaire que les cours de formation et de perfectionnement déjà dispensés sous l'autorité du gouvernement provincial, dans le domaine du gîte et de la table, soient de leur ressort.

Il considère essentiel que les cours donnés sous les auspices des groupements professionnels soient intégrés à cet enseignement.

Enfin, il suggère fortement que de nouvelles disciplines essentielles, notamment au palier de la gestion, soient ajoutées à cet ensemble, afin que soient uniformisées les méthodes de l'enseignement et que celui-ci touche à tous les aspects de l'hôtellerie et de la restauration.

Le Conseil maintient ainsi l'une de ses recommandations principales de 1961.

14— Le Conseil recommande l'étude immédiate d'un système de prêts à long terme ou de garantie de prêts à long terme pour permettre l'amélioration de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que des services qui en dérivent.

15— Le Conseil recommande que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et le ministère de la Voirie étudient conjointement l'opportunité d'adopter une réglementation pour permettre des affiches qui, tout en respectant les beautés naturelles de la Province, puissent renseigner convenablement les touristes sur la présence des hôtels, terrains de camping et établissements privés de pêche et de chasse sportives, dans le voisinage des routes qu'ils empruntent.

16— Le Conseil se réjouit de ce que la nouvelle Loi de l'Hôtellerie autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à adopter une réglementation à l'égard des bureaux d'information touristique, des terrains de camping, des kiosques de guides et

de la publicité à faire autour du prix des chambres et des repas.

Terrain de camping

Le Conseil recommande que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche continue à assumer la responsabilité de publier annuellement la liste officielle des terrains de camping privés, d'autant plus qu'il disposera désormais de renseignements cueillis sur place par les inspecteurs d'hôtels; il suggère que les propriétaires de terrains de camping privés soient tenus de déclarer leurs prix au ministère et que ces prix ne puissent d'aucune façon être modifiés après une date bien déterminée, afin que les tarifs exigés soient conformes à ceux qu'indique le répertoire officiel.

Le Conseil réitère la double recommandation déjà faite :

a) Aucun terrain pour tentes ou roulottes ne pourra être aménagé avant qu'un permis n'ait été émis à cette fin par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche;

b) Une fois aménagé, aucun terrain ne pourra accueillir des voyageurs à moins de détenir du même ministère un permis d'exploitation renouvelable annuellement.

Quant à la réglementation devant régir les standards minimums, le Conseil approuve celle que propose la Direction générale du Tourisme et dont il a pris connaissance.

Kiosques de guides

Le Conseil recommande qu'aucune entreprise de cette nature ne puisse être établie ou maintenue sans avoir obtenu du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche un permis renouvelable annuellement.

Pour éviter que soient exploités voyageurs et touristes, le Conseil recommande que la réglementation au sujet des kiosques de guides soit conçue de telle sorte que ces entreprises ne puissent solliciter les voyageurs et les orienter vers un ou des établissements déterminés.

Le Conseil recommande que ceux qui agissent comme guides soient munis d'une attestation démontrant leur compétence, émise par une école

reconnue du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche; il recommande que ce dernier puisse en ce domaine conférer le statut d'école à tout ensemble de cours jugé suffisamment sérieux, diffusé par un ou des groupes intermédiaires ne poursuivant pas de buts lucratifs.

Prix des chambres et des repas

Quant à la détermination de la publicité à faire aux prix des chambres et des repas, le Conseil renouvelle la recommandation déjà faite de l'affichage obligatoire, c'est-à-dire que tout hôtelier, motelier, tenancier de maisons de chambres et toute autre personne autorisée à offrir le gîte aux touristes et autres voyageurs soit tenu d'afficher dans chacune des chambres de son établissement les tarifs de locations qui s'y rapportent.

Information touristique

Le Conseil a déjà recommandé que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ait complète juridiction sur l'information touristique, et qu'aucun organisme ou groupement, de quelque nature qu'il soit, ne puisse obtenir ou maintenir un kiosque ou un comptoir d'information sans avoir obtenu au préalable du ministère un permis à cette fin, lequel permis serait renouvelable annuellement.

Le Conseil du Tourisme rappelle la suggestion qu'il a déjà formulée de défendre à tout établissement — sauf à ceux qui détiennent un permis — d'utiliser sur ses affiches les mots ou expressions "information", "information touristique", "cartes gratuites" ou tout autre mot ou ensemble de mots laissant croire qu'on donne des renseignements sur le gîte, la restauration ou les itinéraires.

Conclusion

Le Conseil du Tourisme, à l'unanimité de ses membres, formule le vœu que toutes les recommandations qui font partie de ce mémoire soient étudiées à leur mérite et que le lieutenant-gouverneur en conseil prenne tous les moyens à sa disposition pour y donner suite, afin de réaliser les espoirs qu'a fait naître la création du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Gérard DELAGE, président.

A VOTRE SERVICE



Mademoiselle Dunnigan débute dans le monde du travail comme téléphoniste à la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, en août 1944. En novembre 1946, nous la retrouvons comme téléphoniste au Ministère de la Défense Nationale à Bouchard; quatre mois après, elle est promue à la division du personnel. Après onze ans, elle quitte ce ministère pour entrer au journal, "L'A-

Nous avons le plaisir de vous présenter mademoiselle Georgette Dunnigan, préposée au placement féminin du Bureau National de Placement.

Mademoiselle Georgette Dunnigan est née à St-Jérôme, le 28 janvier 1927, elle obtenait son diplôme de Lettres et Sciences. Elle étudia au Proulx Business College pendant quelques mois.

Elle fit ses études chez les Soeurs de Ste-Anne à St-Jérôme. En juin 1944, elle obtenait son diplôme de Lettres et Sciences. Elle étudia au Proulx Business College pendant quelques mois.

YOGA YOGA

Le Comité des loisirs féminin de St-Lucien fait de nouveau appel à ses dames et demoiselles. Les cours se poursuivent toujours avec Mme Yolande Bélanger. Le prochain cours aura lieu le lundi 16 mars à 2 heures p.m. et le soir à 8 heures p.m.



LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT de la future basilique de NOTRE-DAME DU CAP se poursuivent sans arrêt à la grande satisfaction des pèlerins qui, par leur contribution spirituelle ou matérielle, se sont inscrits parmi les "bâtisseurs de Notre-Dame". Dans la nef supérieure, les deux tiers des verrières sont déjà posées; l'installation de l'orgue de 75 jeux et des bancs (plus de 2,000 sièges) devrait se terminer au cours du printemps. On procède présentement à l'érection de la sainte table et des autels en marbre, comme en fait foi la photo.

Mademoiselle Dunnigan est avantageusement connue à cause de ses nombreuses activités sociales. Dès 1942, elle commença à s'intéresser à la Société de la Croix Rouge et plus tard, elle se fit remarquer par son dévouement aux cliniques de donneurs de sang; membre du mouvement guide (1948-1950), elle fut assistante cheffaine et cheffaine; secrétaire de la chorale "Les Voix des Laurentides" (1951-1962); secrétaire (1954-58) présidente (1958-64) de l'Amicale des anciennes élèves du Pensionnat des Saints-Anges; secrétaire de l'Association des enfants arriérés (1960-64); secrétaire des Dames auxiliaires des aveugles (1959-64); membre des Dames Auxiliaires de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme (1959-64).

Mademoiselle Dunnigan affectionne la musique, les voyages et les travaux à l'aiguille.

HEUREUX... (suite de la page 3) et vous avons-nous vêtus? Quand avez-vous été malade ou en prison, et sommes-nous allés vous voir? Alors le Roi répondra: "Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait" (Mt. 25, 34-40).

Vianney DUPRE, ptre-curé.

VOTRE SANG

est le don par excellence

L'OLDSMOBILE 64 dynamisme, qualité supérieure pour le prix.

Prenez le départ au volant d'une Oldsmobile, vous serez immédiatement impressionné par les accélérations de son moteur Rocket, dont le modèle le plus puissant, le V8 Starfire, développe 345 CV.

Conduisez ensuite l'Oldsmobile sur quelques mauvais chemins; vous verrez les trous et les bosses, mais vous n'en sentirez rien au roulement, car la suspension équilibrée à ressorts à boudin de l'Oldsmobile absorbe tous les cahots.

Puis, essayez l'Oldsmobile en ville. Vous remarquerez sa douceur de manoeuvre qui permet de conduire dévoué, même dans une circulation

intense. C'est que la fameuse transmission automatique Hydra-Matic, la servo-direction Roto-Matic et les servo-freins Pedal-Ease (livrables moyennant supplément dans quelques modèles), suppriment tout effort et ne laissent que l'agrément de conduite.

Tôt ou tard, vous serez enthousiasmé par les qualités de l'Oldsmobile. Rendez-vous alors chez le concessionnaire Oldsmobile qui présente 21 modèles de cette voiture pleine de dynamisme et d'une qualité supérieure pour son prix. Acheter une Oldsmobile, c'est faire un placement sûr.

Coupé Holiday Dynamic 88

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



L'OLDSMOBILE 64 EST PARTOUT OÙ CHANTE LA VIE

NE MANQUEZ PAS L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE "RUE DE L'ANSE", TOUS LES MARDIS SOIR, SUR LE RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA.

LEFEBVRE AUTOMOBILE LTEE

962, RUE LABELLE

Tél.: GE. 8-1203

ST-JEROME, P.Q.



'O qu'y fait bon se la couler douce !'

Au pays du Québec, la bière O'Keefe, tout comme le ski, devient de plus en plus populaire. Demandez-en l'avis d'experts comme Russell Légaré. De plus en plus, les gens actifs préfèrent O'Keefe, brassée avec le houblon sans grains plus dispendieux, qui lui assure une douceur naturelle.

O'Keefe la bière douce



Russell Légaré, skieur professionnel

AA
INCORPORÉ 1959

- Charpente d'acier
- Escalier de sauvetage
- Erection avec "Crane"
- Service d'Ingénieur
- Estimé gratuit

Albert-André Lanthier,
prop.
St-Jérôme - Tél.: GE 8-6491

L'AVENIR DU NORD
LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

295, rue St-Georges Tél.: GE. 8-1350 St-Jérôme

Soutenons nos industries, elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière.

Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local

GE. 2-4243 GE. 2-4438

GERMAIN BOCK, c.r.
AVOCAT

190, Ave. Parent
Edifice Caisse Populaire

St-Jérôme

Mercredi, 11 mars 1964

Page 3

CHRONIQUE MUNICIPALE

Les municipalités de St-Antoine, Lafontaine et St-Hyppolite ont tous accepté le nouveau tarif pour les sorties de la brigade des incendies de St-Jérôme. Les nouveaux taux sont de \$200.00 la première heure, \$150.00 la deuxième et \$150.00 pour toute autre heure subséquente.

Afin de prévenir les inondations du printemps, la Cité installera 2 pompes à la rue Laviolette et une à la rue des Erables.

Les Jeunesses Musicales ont obtenu un octroi de \$200.00 pour leurs activités au cours de 1964. Ce montant était prévu au budget.

L'équipement de signalisation à la rue Nadon pour la traversée de la voie ferrée du C.N.R. sera enlevé prochainement.

Après les dégâts survenus à la National Heel, le conseil avait placé des constables à l'intérieur de l'usine pour protéger ses biens. Maintenant que les dégâts ont été réparés, les policiers feront le service de protection à l'extérieur pendant la Cité demandera à la National Heel de placer un gardien.

Deux nouveaux constables ont été engagés lundi soir. MM. Roger Tassé et Yvan Rochon.

Le conseil à l'unanimité prendra des mesures légales pour faire respecter l'hygiène et le règlement de construction sur la propriété de M. Alex Bastien et Mlle Traversie, juste à l'ouest de la voie de chemin de fer C.N.R. rue De Martigny. Cette construction sert d'écurie présentement.

Le conseil est en pourparler avec M. Lucien Parent pour l'achat du Chalet Parent et la côte de ski. M. Parent devra donner par écrit son prix et les conditions.

A titre d'essai la Cité posera quatre lumières au mercure sur la rue St-Georges entre Godmer et Nantel.

Un avis de règlement a été donné pour amender le règlement des licences de commerce et spécialement apporter des changements aux taxes des boulangers. Ces derniers seront taxés sur le même pied que les laitiers soit \$45.00 par année au lieu de \$115.00. L'échevin Giraldeau par son commerce profitera de cette réduction.

Le conseil adresse à la Compagnie de Papier Rolland et à

(suite à la page 5)

Ste-Agathe-des-Monts Initiative sans précédent

COURS DE PERSONNALITE

à l'intérieur du programme scolaire d'une école secondaire

Dimanche soir, le 8 mars, la Semaine de l'Education s'est clôturée, à l'école secondaire Sainte-Agathe, par un cours public de personnalité, donné par les trente et un finissants de 12e année scientifique. Cette démonstration magistrale, merveilleusement bien réussie, était l'aboutissement de longs mois de travail, et fut le témoin d'un splendide épanouissement de la personnalité de ces jeunes gens qui opéreront bientôt pour une carrière professionnelle ou des études de niveaux supérieurs.

L'école secondaire Sainte-Agathe, à Ste-Agathe-des-Monts, est la propriété de la Commission scolaire de cette municipalité et elle est dirigée par les Frères du Sacré-Cœur. Ceux-ci sont vaillamment secondés par une magnifique équipe de professeurs laïcs. L'institution compte actuellement environ trois cent vingt-cinq garçons, répartis de la 8e à la 12e année. A ce niveau, tant au cours commercial qu'au cours scientifique, elle reçoit des élèves qui viennent des paroisses de St-Donat, St-Jovite, Mont-Tremblant, La Conception, L'Ascension, et aussi éloignées que Mont-Laurier et Ferme-Neuve. Les étudiants originaires de ces dernières paroisses pensionnent dans des familles qui collaborent à l'œuvre d'éducation de l'école.

Au début de la présente année scolaire, comme le personnel de l'école comptait dans ses rangs un professeur particulièrement dynamique et riche d'expérience dans ces cours de personnalité si en demande dans tous les milieux de notre province, la direction songea à insérer, pour chaque degré scolaire, une heure par semaine de cours de personnalité, avec possibilité, surtout pour les plus jeunes, d'en faire un cours gradué qui pourrait se poursuivre dans les années suivantes. Consulté, le spécialiste de ces cours, M. Rolland Roy, voulut bien préciser un programme en ce sens, et en assurer lui-même l'exécution.

Les cours se sont déroulés régulièrement chaque semaine depuis le début de l'année scolaire, pour chacune des sept classes de 10e, 11e et 12e année, sans qu'il n'en coûte rien de plus, ni à la commission scolaire ni aux élèves. C'est déjà là un gain précieux pour tous et chacun, lorsque l'on sait quelle somme est généralement demandée aux participants adultes de ces cours. Pour réaliser ce programme, on y a attribué, pour chaque classe, une heure de la période d'activités dirigées mises à l'horaire par le Département de l'Instruction publique. Déjà, avec les élèves des classes plus avancées, comme ceux de 12e année, par exemple, on peut se rendre compte des effets d'un tel cours sur l'épanouissement social des jeunes. Si l'expérience peut se poursuivre dans l'avenir, il faut croire que les jeunes bénéficiaires seront sûrement mieux préparés à faire face aux multiples exigences sociales et civiques de demain.

Aux sources bibliques

"Heureux celui qui pense au pauvre"

(ps. 40,2)

"Heureux celui qui pense au pauvre et au misérable : au jour du malheur, c'est Dieu qui le délivrera. Le Seigneur le gardera, il lui conservera la vie, il lui donnera le bonheur sur la terre et ne l'abandonnera pas à la merci de ses ennemis. Sur son lit de douleur, le Seigneur l'assistera, et durant sa maladie, il le reconfortera" (Ps. 40, 2-4).

"Heureux celui qui pense au pauvre et au misérable" (v. 2). Qui pense au pauvre ? C'est une idée gênante qui vient nous rappeler qu'il faut partager. On s'imaginerait préserver son bonheur en y construisant une cloison étanche avec le monde qui nous entoure. Qui pense au pauvre ? La télévision est venue troubler notre tranquillité en nous montrant des hommes, des femmes, des enfants sans nombre mourant de faim sur le bord des chemins. On se dit peut-être, pour s'absoudre, ces gens-là sont si loin et d'ailleurs, il y en a tellement — des

centaines qui meurent ainsi tous les jours — qu'il est hors de notre portée de faire réellement quelque chose pour eux.

Il y a ceux qui sont loin ; il y a ceux aussi qui sont proches, nos voisins peut-être. On entend alors cette affirmation évasive : "Nous autres, on fait notre petite affaire, on ne s'occupe pas du voisin." Qui vous a dit que vous agissiez bien de la sorte ? C'est alors qu'on produira l'arme secrète : "Des pauvres, dans mon quartier, je n'en connais pas, il n'y en a pas." Jésus-Christ a pourtant dit : "Des pauvres, vous en aurez toujours avec vous" (Mt. 26, 9). Regardez autour de vous, pas tellement loin, voyez cette famille pauvre. "C'est vrai, il y en a une, je n'y avais pas pensé." Mais on se ressaisit aussitôt : "Oui, mais c'est un peu de sa faute à lui."

On dirait qu'on ne veut aider que le pauvre parfait, le pauvre fait sur mesure, le pauvre



L'OPINION LIBRE

Tous les prix avaient monté... sauf celui de l'éducation

par Eugène L'HEUREUX

Ils ont grandement tort, ceux qui se scandalisent de voir monter considérablement les taxes scolaires. C'est pourtant très facile à comprendre, pour quiconque se donne la peine de réfléchir un peu sur les trois faits que voici :

x—x—x

1— Depuis un quart de siècle, nous constatons tous le phénomène social universel de l'inflation : chacun voulant gagner plus d'argent, afin d'élever son standard de vie, exige un salaire de plus en plus élevé pour son travail, et des prix toujours plus arrondis pour les marchandises qu'il vend.

Nous ne disons pas que c'est là un mal, ni que c'est un bien. Tout simplement, nous constatons froidement le fait, et nul ne peut le nier.

x—x—x

2— Jusqu'ici, l'éducation avait coûté beaucoup moins cher en taxes chez nous que partout ailleurs, grâce au dévouement du clergé ainsi que d'une poignée de laïques, qui considéraient l'enseignement comme un apostolat fécond adapté à un idéalisme qui leur faisait grandement honneur ; grâce également à l'horreur d'un peu généralisée pour les taxes scolaires.

x—x—x

Dans ce temps-là, on ne voyait pas de ces grèves de professeurs, éclatant même à la suite d'augmentations de salaires substantielles successives. Dans le personnel enseignant comme ailleurs, le conflit n'était pas aussi aigu qu'aujourd'hui, entre l'individualisme égoïste et le sens orienté vers le bien commun. — A certains égards, c'est là un recul, dans l'humanisation et la christianisation des hommes.

x—x—x

Cet état de choses prolongé a fatalement faussé chez nous la notion des sacrifices que toute la population doit s'imposer pour instruire non seulement la jeunesse bourgeoise, mais aussi toute la jeunesse, à même les fonds publics.

Voilà quelques-unes des raisons pour lesquelles, en certains milieux, on ne comprend absolument rien au problème des taxes scolaires.

Voyez l'absurdité d'une telle conduite : sans régrimber, on accepte de payer des prix sans cesse à la hausse pour son auto, ses meubles, son chalet, son tabac, sa boisson, etc., etc. ; mais les taxes pour l'éducation, ça devrait, semblait-on penser, rester au niveau du temps où les oeufs, la viande et le whisky-biano se vendaient quelques cents seulement.

EUGÈNE L'HEUREUX.

taillé à notre horizon pas tellement large. Le psalmiste l'avait prévu : "A vous, Seigneur, le pauvre s'abandonne" (ps. 10, 14) ; à vous seul, il s'abandonne. Qui voudrait être l'ami du pauvre ? A vous, Seigneur, on vous laisse le pauvre.

"Heureux celui qui pense au pauvre et au misérable, au jour du malheur Dieu le délivrera" (v. 2). Voulez-vous donner une force convaincante à votre prière ? Attachez à votre prière une bonne action que vous avez faite ou que vous ferez. C'est comme si on disait à Dieu : "Vous savez que je ne vous ai pas fait défaut ; ne me faites pas défaut maintenant". Le moyen est ancien et efficace : le psalmiste l'utilise presque à toutes ses prières.

Si nous pensons au pauvre, Dieu nous promet son secours : "Le Seigneur le gardera, il lui conservera la vie, il lui donnera le bonheur sur la terre et ne l'abandonnera pas à la merci de ses ennemis" (v. 3). Il y a un climat de paix, une atmosphère de bénédiction, dans un foyer qui s'emploie à des oeuvres charitables. Ce n'est pas que ce foyer n'aura pas ses épreuves et ses croix. Le psalmiste parle de l'homme charitable sur son lit de douleur, mais il ajoute : "Le Seigneur l'assistera ; durant sa maladie, il le reconfortera" (v. 4).

(suite à la page 2)



en attendant la verte J.G.D.

La question des piscines est revenue sur le tapis à la salle du conseil lundi soir. Logiquement, à notre humble opinion, une seule piscine fermée, de dimensions réglementaires pour les concours de natation serait bien l'idéal. Au moins cette construction servirait 12 mois par année.

Avec cinq piscines, une dans chaque quartier, celles-ci seraient en opération seulement 2 à 3 mois par année au plus. Ce qui ne justifie pas les dépenses de 2 à 3 cent mille dollars. C'est un fait qu'une piscine intérieure peut coûter de \$500,000 à \$600,000 dollars mais on aurait quelque chose de bien.

Néanmoins si on préfère les piscines extérieures encore là nous croyons qu'une piscine dans chacune de nos paroisses serait préférable, qu'à construire une de ces piscines plus grande que les autres pour organiser des concours de natation.

Les marchands de la rue St-Georges au nord de l'avenue Du Palais se préparent à lancer une grande campagne de publicité. Mardi soir avait lieu une grande assemblée où plusieurs projets ont été mis à l'étude.

Lundi soir le Maire Desjardins déplorait le manque de civisme de la part des autorités de la Q.H.I.A. et surtout des arbitres de ligue Pee-Wee, Juvénile, Mosquito, Bantam, etc. Ces arbitres n'ont même pas la décence de parler à nos jeunes joueurs dans leur langue afin qu'ils puissent comprendre.

Mardi midi, les dirigeants de ces petits joueurs de hockey étaient convoqués par le conseil de la Cité afin de protester et si il y a lieu, de se retirer de cette association.

Il se peut fort bien que les licences de commerce pour 1964-65 ne soient pas changées. Le conseil ne veut pas agir à la légère avant d'adopter le nouveau système de taxation. On sait que les licences de commerce deviennent en force le 1er mai de chaque année.

2-9707
Tél. GE.

BETON PREPARE
UNE INDUSTRIE DE ST-JEROME
977 RUE LABELLE

Marcel Lalonde
gerant general

Mars est arrivé en mouton mais il peut bien finir en lion si on en juge de la tempête de lundi matin. Le président de la voirie municipale, M. Hubert Piché, s'en inquiète, même si son budget a été très peu affecté depuis le début de l'hiver.

Trois mille familles montréalaises déposeront leurs ordures ménagères dans des sacs de polyéthylène à compter de cette semaine dans le cadre d'une expérience visant à éliminer toutes poubelles et leurs inconvénients.

Les autorités municipales ont l'intention de prouver que les sacs de polyéthylène favoriseront la propreté et une meilleure apparence dans les rues, élimineront les odeurs nauséabondes et le bruit coutumier des poubelles, tout en accélérant l'enlèvement des ordures ménagères.

Il s'agit de sacs solides qui ne déchirent pas et ne peuvent être affectés par l'eau, le froid ou la glace.

On pourrait tenter lui-même cette expérience et on éliminerait le bruit et l'achat de poubelles à tous les trois ou quatre mois parce que les employés sur la "Sanivan" ont les mains un peu trop dures.

Ce n'est pas trop joli de voir les abords de la Rivière du Nord principalement près du pont de la Regent. Il y a pourtant un règlement défendant de jeter des déchets sur le bord de la Rivière.

Le saviez-vous ?

Parmi les atomes connus - une centaine environ - l'atome de carbone est celui qui intervient le plus intimement dans le processus de la vie. D'après Sélection du Reader's Digest de mars, il entre dans la composition de toutes les cellules vivantes : sans lui, aucune vie ne serait possible dans l'univers. Dans les cellules humaines, par exemple, un atome de carbone, le chromosome X, que notre mère nous a transmis au moment de la conception, est l'un des plus petits corps qui déterminent l'hérédité.

On a découvert au Tanganyika, en Afrique orientale, le crâne d'un humain qui aurait vécu il y a près de deux millions d'années (1,750,000 ans, d'après le nouveau procédé de datation au potassium et à l'argon). Selon Sélection du Reader's Digest de mars, cet homme préhistorique, appelé par les archéologues Zinjanthrop (de l'arabe Zinj, Afrique orientale, et du grec anthropos, homme), serait antérieur de près d'un million et demi d'années à l'ancien "recoirdman" de l'ancien neté : l'Homme de Pékin, qui a vécu à l'âge de pierre, il y a 300,000 ans.

Le printemps crée des besoins ?

Obtenez un prêt de magasinage HFC

Maman a besoin de plusieurs petites choses. Les enfants grandissent. Les vêtements de papa s'usent. Laissez HFC vous aider à habiller toute la famille. Argent en main, vous pourrez aller au magasin de votre choix et profiter des meilleures aubaines. Remboursez commodément votre emprunt. Cette année, magasinez sagement avec de l'argent obtenu de HFC.



Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel
	36 mois 60 mois 24 mois 12 mois
\$100	\$ 3.73 \$ 6.12 \$ 9.46
\$50	\$ 1.87 \$ 3.06 \$ 4.73
\$75	\$ 2.81 \$ 4.59 \$ 7.10
\$100	\$ 3.73 \$ 6.12 \$ 9.46
\$150	\$ 5.59 \$ 9.18 \$ 13.89
\$200	\$ 7.46 \$ 12.24 \$ 18.52
\$250	\$ 9.33 \$ 15.30 \$ 23.15

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

L. E. Cuerrier, gérant
319, rue St-Georges St-JEROME Téléphone GE. 2-9725

PIECES GENERAL MOTORS AUTHENTIQUES

SERVICE

Garde-Moteur

DE QUALITÉ

EFFECTUE PAR MECANICIENS QUALIFIES

* Mises au point
* Peinture et déboussage
Service rapide
Dépositaire Chevrolet - Oldsmobile

Lefebvre
AUTOMOBILES LEE

962, RUE LABELLE ST-JEROME, P.Q.

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JEROME

AVIS

DE CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Le 18 mars 1964 - mercredi soir à 8 heures

Au sous-sol de la Caisse Populaire
190, avenue Parent

- Invitation à tous les sociétaires
 - Présentation, par les officiers, du rapport annuel des activités.
 - Réponses aux demandes de renseignements
 - Etude et adoption d'un règlement de régie de notre Caisse
 - Tirage de prix de présence
- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
par RENE W. HERBERT
secrétaire-gérant



PROPOS FEMININS

par G. Gosselin DUNNIGAN

PATRON VOGUE



On n'a plus les carêmes qu'on avait et c'est tant mieux! Il reste qu'on peut profiter de ce temps de l'année pour "étirer" la viande par l'apport d'œufs et de produits laitiers. Bien sûr on peut servir les œufs pochés, frites ou brouillés en un rien de temps mais aussi combinés avec d'autres aliments dans des mets intéressants et nutritifs.

Les trois nouvelles recettes que nous vous offrons aujourd'hui nous viennent du Bureau canadien des produits du lait. Rien de surprenant puisque les œufs et les produits laitiers possèdent une affinité naturelle. Le fromage par ses protéides peut remplacer la viande alors que le beurre ajoute une saveur incomparable. Dans les trois recettes les œufs cuits dur sont en vedette.

Les deux plats gratinés ont une saveur internationale qui fera sensation. Les œufs à la diable, dans la recette d'Oeufs à la créole, sont disposés dans une sauce piquante, favorite de la Nouvelle Orléans depuis des années. Le fromage Cheddar qui recouvre ce plat lui confère une touche canadienne.

De l'Espagne ensoleillée voici un mets assaisonné et nourrissant dans lequel on combine riz, tomates et œufs. On peut l'accompagner d'une salade croustillante et de petits pains.

Si vous êtes rassasiés des casseroles de viande, nous vous suggérons de les remplacer par des croquettes de fromage. Elles ont une croûte dorée et croustillante et un centre moelleux. Elles sont délicieuses avec n'importe quel légume chaud. Vous pouvez les préparer le matin si vous avez une journée chargée en perspective. Vous n'avez qu'à les garder au froid et les faire frire dans le beurre à l'heure du dîner. Si vous en avez le temps, vous pouvez aussi les cuire en pleine friture.

Oeufs à la créole
(4 à 5 portions)
8 œufs
1/2 c. à thé de moutarde sèche
1/4 c. à thé de sauce Worcestershire
1/2 c. à thé de sel d'oignon
Quelques grains de poivre
2 c. à soupe de lait
1 tasse (1/4 lb) de fromage Cheddar canadien râpé
2 c. à soupe de beurre
1/2 tasse d'oignon haché finement
1 piment vert, tranché mince
2 boîtes (8 on.) de sauce à la tomate
Quelques gouttes de sauce Tabasco.

Beurrer une grande casserole peu profonde allant au four. Préchauffer le four à 325°F. Cuire les œufs dur; égaler et trancher en moitiés sur la longueur. Retirer les jaunes et leur mêler la moutarde sèche, la sauce Worcestershire, le sel d'oignon, le poivre, le lait et 1/2 tasse de fromage Cheddar râpé. Travailler jusqu'à ce que lisse. Remettre ce mélange par cuillerées dans les blancs œufs. Frire l'oignon et le piment vert dans le beurre fondu jusqu'à tendreté sans brunir. Incorporer graduellement la sauce à la tomate et la sauce Tabasco et

disposer dessus les œufs farcis. Saupoudrer du reste de fromage Cheddar. Cuire à four préchauffé environ 20 minutes.

Oeufs à l'espagnole
(4 portions)

6 œufs
1 tasse de riz cuit
1/2 tasse de beurre
1/2 tasse d'oignon haché finement
1/2 tasse de céleri haché
3 c. à soupe de farine
1/2 c. à thé de poudre Chili
1 c. à thé de sucre
2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de poivre
2 1/2 tasses (1 boîte de 20 on.) de tomates
1/2 tasse de panure sèche
2 c. à soupe de beurre fondu.

Beurrer une casserole peu profonde. Préchauffer le four à 425°F. Cuire les œufs dur; égaler et trancher. Cuire le riz d'après les directions sur le paquet. Fondre le beurre dans une poêle; y sauter oignon et céleri lentement jusqu'à tendreté. Incorporer farine, poudre Chili, sucre, sel et poivre ensuite graduellement les tomates. Cuire sur feu moyen remuant sans arrêt jusqu'à épaississement. Incorporer avec soin les œufs dans la sauce. Déposer le riz dans le fond de la casserole préparée. Étendre ensuite le mélange œufs-tomates sur le riz. Humecter la panure de beurre fondu et saupoudrer sur le dessus de la casserole. Cuire à four préchauffé environ 15 minutes.

Croquettes au fromage
(6 portions)
8 œufs cuits dur, hachés finement
3 c. à soupe de beurre
5 c. à soupe de farine
1 c. à thé de sel
Quelques grains de cayenne
1 cube de bouillon de poulet
1 1/2 tasse de lait
1 tasse (1/4 lb) de fromage Cheddar canadien râpé
2 c. à soupe de piment rouge haché
1/4 tasse de fine panure sèche.

Fondre le beurre dans une poêle épaisse. Y incorporer farine, sel, cayenne et cube de bouillon de poulet émietté. Incorporer graduellement le lait. Cuire sur feu moyen remuant sans arrêt jusqu'à épaississement. Ajouter le fromage Cheddar râpé et remuer jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Incorporer les œufs hachés, le piment et la panure. Refroidir. Façonner le mélange refroidi en croquettes. Enrober de panure. Frire dans le beurre jusqu'à ce que dorées sur tous les côtés.

Mères sans joie!

Le taux des naissances illégitimes a plus que triplé en 25 ans! Comment combattre un tel désordre? SÉLECTION du Reader's Digest de mars propose quelques remèdes au problème. Lisez pourquoi certains changements d'attitude s'imposent dans notre société qui, par légèreté, pousse littéralement les adolescentes dans les bras des jeunes gens, pour les rejeter ensuite sans pitié lorsqu'elles sont "prises au piège". Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui!

ARBRES et ARBUSTES FRUITIERS
Ordinaires et Nains
Choix complet des meilleures variétés pour votre climat.
Pommiers d'été, d'automne et d'hiver.
Poires, pruniers, cerisiers, hybrides de prunier-cerisier, Gadeliers (rouges, noirs, blancs). Groseilliers, vignes à raisins, bleuets, framboisiers, mûriers, fraisières, etc.
Guide du Jardinier (catalogue général avec prix courants), prix .50¢. GRATIS avec commande de \$3.00 ou plus.
W. H. PERRON & Cie Ltée
515 BOUL. LABELLE, CHOMÉDEY, P.Q. (L'ABORD A PLOUFFE) TEL. MU. 1-1615

MARIAGE DESABRAIS-BEDEGARE



M. et Mme Réjean Désabrais (Denise Bédégare) photographiés durant la réception qui suivit leur mariage célébré récemment en l'église Notre-Dame de l'Assomption. La mariée est la fille de M. et Mme Joseph Bédégare de St-Janvier et le marié est le fils de M. et Mme Arthur Désabrais d'Arundel.
(Photo Studio G. Vermette)

MARIAGE MONETTE-LABELLE



M. et Mme André Monette (Marie-Paule Labelle) photographiés durant la réception qui suivit leur mariage célébré récemment en l'église de St-Antoine. La mariée est la fille de M. et Mme Bruno Labelle, et le marié est le fils de M. et Mme René Monette.
(Photo Studio G. Vermette)

FIDES PRÉSENTE

dans sa collection "Alouette Bleue"

LES DAMES LE MARCHAND

par Robert de Roquebrune



"Dans un manoir antique des environs de Montréal vivent les deux dames Le Marchand; la vieille dame Le Marchand voudrait s'enrichir par les spéculations; la jeune, sa belle-fille, verse dans la piété et la mystique sentimentales. Les deux ont un même amour, Michel, le fils de la jeune dame. Sous l'influence de sa mère, Michel aspire au sacerdoce; l'annonce de cette vocation à la vieille dame Le Marchand amène des complications tragiques, parce qu'elle coïncide avec la ruine complète de la famille.

Roman psychologique, imprégné d'une atmosphère d'ancien régime."

Samuel Baillargeon, C.Ss. R.

En vente à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, Canada et dans toutes les bonnes librairies.

\$1.00

C'est peut-être parce qu'il est en proie à d'atroces maux de dents, qui le font souffrir jusqu'à la fin de ses jours, que l'ours grizzly, roi des animaux de l'Amérique du Nord, est si grognon et si belliqueux. Sélection du Reader's Digest de mars nous apprend, en effet, qu'un grand nombre de ceux

qui survivent aux combats sanguinaires auxquels ils se livrent fréquemment ont eu les dents brisées contre le crâne de leurs adversaires, laissant dans leurs mâchoires des cavités où les nerfs sont à vif. D'autres ont le corps truffé de balles ou couvert de plaies purulentes qui leur infligent un véritable supplice.

Tout pour votre foyer

- Draperies faites sur mesure
- Rideaux
- Draps et taies d'oreiller
- Serviettes
- Couvertures
- Parures de lit
- Etc., Etc.

NOUS AVONS TOUS LES ARTICLES DE LINGERIE DE MAISON

HAJALY & FRÈRE INC.
297, St-Georges GE. 8-8424
Saint-Jérôme

COMMUNICATIONS BELL

par votre gérant
Bernard-A. Parent



LA SOCIÉTÉ DES INFIRMIÈRES VISITEUSES

Toujours sourire, apaiser, réconforter et soulager, telle est la devise de l'infirmière visiteuse. Soleil ardent ou pluie, froid ou neige, l'infirmière brave tout pour se rendre là où l'on requiert ses soins, son secours.

UN SERVICE ACCESSIBLE A TOUS

La Société des Infirmières Visiteuses dispense ses soins à tous ceux qui les requièrent. Toutes les classes sociales, des indigents aux plus fortunés, peuvent bénéficier de ses services. Le tarif varie selon les conditions financières de la famille. Pour certains le tarif régulier sera de rigueur, chez d'autres le coût variera entre semi-payant ou gratuit. La question financière ne doit pas importer lorsqu'il s'agit de soulager des êtres humains.

L'infirmière visite la cancéreuse, les cardiaques, les diabétiques, les vieillards, les nouveau-nés, les mères, les chefs de famille, etc... Qu'il s'agisse d'injections, de pansements post-opératoires ou usuels, de traitements ou autres, l'infirmière agit toujours selon les directives du médecin traitant avec lequel elle travaille en étroite collaboration.

En plus des soins réguliers l'infirmière tiendra compte également de la santé de tous les membres de la famille. Elle enseignera à ceux qui sont malades comment récupérer leurs forces en prenant la vie au ralenti. La base de ce travail est évidemment constituée de beaucoup de compétence et de bon de soi. La santé est un bien positif, ne l'oublions pas. Prévenir est le mot clef et vaut toujours mieux que guérir. Tel est un autre but que poursuit l'infirmière visiteuse, son travail en est un aussi de prévention.

Ce service est possible, grâce à votre contribution à la Fédération des Oeuvres de Charité du diocèse de St-Jérôme. Votre don à la Fédération maintiendra, en plus de ce service, neuf autres oeuvres-membres. Répondez généreusement au solliciteur qui frappera à votre porte.

Vous pouvez aussi envoyer directement votre contribution à l'adresse suivante :

Conseil de Bien-Être du diocèse de St-Jérôme,
Section : Fédération des Oeuvres de Charité
C.P. # 484 - St-Jérôme, P.Q.

Bonne nuit

POUR VOS RECEPTIONS — BANQUETS CONVENTIONS — MARIAGES FAITES APPEL AUX EXPERTS DES Restaurants SAINTE-ROSE Livraison rapide

par toute la ville LE CHOIX DES GOURMETS

St-Rose, 25 boul. Labelle Tel. 625-1971
St-Jérôme, 272 St-Georges Tel. GE. 8-4106

St-Adèle-en-Bas, boul. Joliette, 373 rue Notre-Dame Tel. PL. 3-5626

Venez manger dans un décor pittoresque

Visitez notre nouveau "MARINE LOUNGE" à St-Rose

Pour vos

ANNONCES CLASSEES

servez-vous de

L'AVENIR DU NORD

distribué dans tous les foyers de Saint-Jérôme

TARIF: \$0.04 cents le mot, minimum \$0.75

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux le plus tard le lundi midi

VENDEUSES DEMANDEES
Femmes avec automobile pour visiter chaque mois les clients établis de "STUDIO GIL COSMETICS" dans et aux alentours de St-Jérôme, faisant les livraisons nécessaires, etc. Trois à quatre heures par jour. Ce travail rapportera jusqu'à \$5.00 l'heure. Ecrivez à **STUDIO GIL COSMETICS**, Dept. CW-43, 840 ave. Lafleur, Montréal 32, P.Q.

AGENTS DEMANDES
JTO demande un bon vendeur pour St-Jérôme. Offrons la chance de réaliser des revenus jusqu'à \$85.00 par semaine. Représentez notre Compagnie dans votre localité: vendrez produits de toilette, culinaires, médicinaux, etc. de tous les jours. 45% commission — spéciaux économiques — primes: pas besoin d'expérience. Période d'essai 30 jours. JTO, Dept 44, 5130 St-Hubert, Montréal. 11-18-25; 1-8-15

LA RECRUESCENCE DE LA CRIMINALITE

D'où vient cette recrudescence de crimes qui sévit depuis quelque temps? Dernièrement des journaux ont posé cette question à leur public lecteur. Les réponses reçues compor-

taient bon nombre de raisons assez variées. Il n'est pas à propos de les citer ici. Je veux simplement répondre à la même question par trois témoignages identiques venant de jeunes victimes de la plaie du chômage. "Je n'accepterai jamais de



me denis hardy
AVOCAT
BUREAU: tous les jours de 2 h. à 5 h. p.m.
324B, RUE LABELLE TEL.: GE. 8-7610 ST-JEROME

DUHAIME, AUDY et ASSOCIES
INGENIEURS-CONSEILS
300, rue Longpré - Saint-Jérôme - GE. 8-4125

FERNAND BOURASSA
Ingénieur-conseil — Arpenteur-géomètre
255 rue St-Georges — Tél. GE. 8-2900
Rés. 320 rue Ste-Paul — Tél. GE. 8-7337 — Saint-Jérôme

LEO CADIEUX, M.P.
BUREAU: 295, RUE STE-GEORGES
SAINT-JEROME
TEL.: GE. 8-1354

RAYMOND LEGAULT, B.A., LL.L.
NOTAIRE
436 rue Parent
Suite 5
Téls: Bureau: GE 8-2844
Résidence: GE 8-1861
ST-JEROME

LEGAULT & PAQUIN
AVOCATS & PROCUREURS
597, RUE PRINCIPALE,
LACIUTE, P.Q.
GUY LEGAULT, C.R.
JEAN-CLAUDE PAQUIN, B.A., LL.L.

Résidence: SAINT-JANVIER, Comté de Terrebonne, Tél. "Albot 3-7314"
GERARD VERMETTE, B.A., LL.L.
NOTAIRE
6669, rue St-Denis
Montréal
Tél. CR. 6-2692

Brousseau et Dussault
Comptables
Tél. GE. 8-1201
336, rue Labelle - St-Jérôme
(En dessous du Bell Téléphone, bureau d'affaires)
PAUL BROUSSEAU, A.P.A., C.C.S., auditeur public accrédité
ANDRÉ L. DUSSAULT, L.S.C., C.A., comptable agréé

BUREAU ARMAND PARENT
ARMAND PARENT, A.P.A., C.C.S.
Rapports d'impôts sur le revenu, vérifications municipales et scolaires, service de comptabilité, placements
236, ave Parent
SAINT-JEROME
Tél.: GE. 2-9733

Règlement décrétant la construction d'égout, d'aqueduc, de voirie et d'éclairage de rues

— EMPRUNT \$184,000.00 —

Item			
1	Egout, aqueduc et voirie, Rues Morin, Albert, Nantel & Dumont	\$30,000.	
2	Egout pluvial rue Martine et Voirie rue Claude	18,750.	
3	Egout, aqueduc et voirie pour desservir St. Lawrence Textiles	30,000.	
4	Egout et voirie rue Montcalm	1,200	
5	Egout, aqueduc et voirie rue Des Pins	1,700.	
6	Egout, aqueduc & voirie sur les rues # 470-149 et 474-62 (situées au nord de la rue Paré et parallèle à celle-ci)	22,000.	
7	Egout et aqueduc, boul. Lajeunesse à l'ouest de l'autoroute	12,000.	
8	Installation d'un tamis rotatif à la Station de Pompage	10,000.	
9	Egout, aqueduc & voirie rue Moreau	2,000.	
10	Egout, aqueduc et voirie rue Scott	10,000.	
11	Voirie rue à l'est du garage municipal, entre les rues Scott et Trudel	3,000.	
12	Egout pluvial rue Ouimet	2,000.	
13	Voirie rue Fournier, entre les rues Scott et Des Pins	4,000.	
14	Eclairage sur le boul. Grignon, la rue Gérard et la rue Lauzon	4,100.	
	Total:	\$150,750.	
	Imprévus	14,250.	
	Frais d'arpentage, génie, essais et surveillance	9,000.	
	Frais de finance, y compris l'escompte sur les obligations, l'impression des obligations, et toutes dépenses connexes	10,000.	
	GRAND TOTAL:	\$184,000	

par: Rolland VERREAULT, Ing. P., Ingénieur en Chef, Cité de St-Jérôme.

vivre dans un état de perpétuel chômage. Si la société ne veut pas de mes services, je trouverai bien un moyen d'avoir de l'argent." Ce jeune homme a tenu parole. Quand il s'est vu dans l'impossibilité d'obtenir du travail, il s'est mis à voler. Ses récidives l'ont conduit au pénitencier. Il est certain que dans cette institution il n'apprendra pas à aimer davantage la société.

En septembre dernier, dans une petite ville de province paraissaient devant la cour criminelle un groupe de jeunes gens accusés de vandalisme dans le cimetière de leur localité. Le méfait avait causé des dommages pour plusieurs milliers de dollars. Au juge qui venait de les semoncer, le chef de la bande répliqua: "Si vous voulez qu'on se conduise bien donnez-nous du travail."

Un jour, deux jeunes chômeurs rencontrés au hasard me dirent que la vie était bien "plate" pour eux parce qu'ils étaient sans emploi. Autant pour badiner que pour les encourager je leur dis: la vie aurait encore ses bons moments pour vous si vous fréquentiez ces centres de loisirs que l'on organise partout. Il doit y en avoir un dans votre paroisse. Le plus vieux des deux me répondit spontanément: "Qu'on nous donne du travail et qu'on ne s'inquiète pas au sujet de nos loisirs. Nous sommes capables de les organiser tout seuls."

Le remède est là. Du travail pour occuper les jeunes. Ou si la chose est impossible, le service militaire obligatoire comme dans tous les autres pays. Il faut à tout prix que les jeunes cessent d'être victimes du chômage au sortir de leur stage scolaire. Autrement, c'est la délinquance juvénile qui les recrutera. Ensuite la récidive dans le vol et finalement la prison d'où ils sortiront avec un dossier d'ex-bagard. Aucun employeur

PROPRIETE A VENDRE
A ST-JEROME
Site idéal pour commerce, restaurant, quincaillerie, usine, etc. Sur Bélanger, près de Labelle, à côté du Centre d'Achat. Bâtisse 33 x 112 pieds en bon état, structure d'acier, blocs de béton et stucco; chauffage central. Terrain 110 x 150 pieds. Disponible immédiatement. Propriétaire déménage dans nouvelle usine plus grande.
Robapharm (Canada) Ltd **GE 8-3361**

Offre d'emploi
La municipalité de Ste-Sophie demande un secrétaire-trésorier à temps plein. Les candidats auront jusqu'à mardi, le 24 mars, à 7 heures p.m., pour faire parvenir leur application, sous enveloppe cachetée portant la mention: "Application pour la charge de secrétaire-trésorier, Municipalité de Ste-Sophie". Les candidats devront donner leurs qualifications, conditions de travail et autres renseignements utiles concernant cette fonction. Le Conseil municipal ne s'engage à accepter aucun des applicants. Donné à Ste-Sophie, ce 9 mars 1964. John E. Carey, secrétaire-trésorier

CHRONIQUE...

(suite de la page 3)

ses officiers de sincères félicitations pour la visite industrielle et de la magnifique réception qui a suivi.

Il y aura consultation populaire les 25 - 26 mars prochain afin de connaître l'opinion des propriétaires et locataires sur le projet de piscines à St-Jérôme. On demandera de se prononcer pour une grande piscine à découvrir ou une piscine par paroisse c'est-à-dire cinq piscines. Si on demande aux locataires de se prononcer sur ce référendum c'est qu'ils seront appelés à payer une taxe de loisirs. M. Marcel Lévesque, architecte, est à préparer des esquisses et le coût de ces piscines, afin que le conseil puisse donner des détails aux contribuables. On sait que les piscines coûteront pour l'entretien \$7,500.00 pour chacune des piscines. La dimension de la grande piscine serait d'environ 165 x 65 et les petites d'environ 82 x 32.

Neuf soumissionnaires ont présenté des prix pour l'achat de \$518,500.00 d'obligations. Les prix varient de \$96.95 à \$99.383 avec des taux d'intérêt de 5½ à 6%. Les soumissions sont soumises à la commission municipale de Québec pour connaître le meilleur rendement.

Un employé de la Cité a fait \$105.16 de temps supplémentaire dans la semaine du 28 février au 5 mars. Selon les échevins il y a assez de chômage qu'on aurait pu contrôler ce temps supplémentaire. L'échevin Lachapelle prétend qu'un soir il a été sur les lieux pendant une demi-heure et qu'il n'a vu personne sur les travaux. Le Maire demande à l'ingénieur de faire enquête et de plus de surveiller à l'avenir le temps supplémentaire.

10e E:

Diane Labelle, Pierrette Ménard, Rita Labonté, Estelle Grenier.

9e A:

Estelle Millette, Jocelyne Lavigne, Luce Gagnon, Johanne Raymond.

9e B:

Monique Courtemanche, Simone Villeneuve, Liette Patry, Christine Breen, Christine Filion.

9e C:

Denise Dufour, Monique Filion, Micheline Chapleau, Françoise Mayer, Lise Forget.

9e D:

Jeanne d'Arc Mallette, Adèle Locas, Francine Pollender, Louise Desjardins.

9e E:

Marcelle Picher, Francine Bastien, Nicole Perreault.

9e F:

Ghislaine Nadon, Claudette Bastien, Nicole Bastien, Jocelyne Lauzon, Lorraine Maison-neuve.

9e G:

Hélène Charette, Francine Gauvreau, Nicole Racine, Francine Gobeil.

Soeur Marie-Joseph Raymond, s.s.a. Directrice.

HEUREUX...

(suite de la page 6)

aujourd'hui, un quartier escarpé et touffu. C'est dans cette chambre que Jésus prononça les mots qui restent la base de la liturgie chrétienne: "Prenez-mangez: ceci est mon corps..." (Matthieu XXVI: 26-30)

C'est là également que fut célébrée la Pentecôte: Quand ils furent arrivés, ils montèrent dans la chambre haute, où se tenaient d'ordinaire Pierre, Jean, Jacques... (Actes 1: 13.) Le jour de la Pentecôte, ils étaient tous réunis. Tout à coup, il vint du ciel un bruit pareil à celui du vent qui souffle avec impétuosité; il remplit toute la maison où ils étaient assis" (Actes II: 1-2)

Johanne Brisson, Louise Jacobson, Lise Martin, Claudine Duboull.

10e D:

Michelle Tournier, Marguerite Lemieux, Ginette Mongeon.

10e E:

10e F:

10e G:

10e H:

10e I:

10e J:

10e K:

10e L:

10e M:

10e N:

10e O:

10e P:

10e Q:

10e R:

NOMINATION A LA BRASSERIE DOW



M. GUY GAGNON

M. Yvon David, gérant du district de l'Ouest de la province de Québec à La Brasserie Dow du Québec, annonce la nomination de M. GUY GAGNON au poste de chef de territoire pour La Brasserie Dow dans la région desservie par les agences Dow de Lachute et de St-Jérôme. M. Gagnon, qui compte plus de six années d'expérience au service des ventes de La Brasserie Dow, était ci-devant chef d'unité à Montréal.

Suivant la tradition, le Mont Sion, près de la Chambre Haute vit aussi Marie Mère de Jésus tomber dans un profond sommeil avant son Ascension. Une basilique moderne a été élevée sur l'emplacement de sanctuaires beaucoup plus anciens. Dans la crypte on peut voir une statue de Marie endormie et sur la coupole des tableaux représentant plusieurs femmes de la Bible: Myriam, Esther, Ruth, Yael et Judith. Tout près de Jérusalem: Ein Karem (la source des vignobles). Depuis le IV^e siècle on y situe la résidence du prêtre Zacharie et de sa femme Eliza-

DÉCÈS DU...

(suite de la page 1)

Le départ de M. Duplessis en septembre 1959 l'avait rudement affecté, et la mort si brusquée de M. Paul Sauvé, le 2 janvier 1960, avait porté un rude coup à une santé déjà compromise. Dès février 1960 il avait demandé à son fils Guy de s'occuper de ses questions politiques, et à la fin d'avril, il annonçait qu'il ne briguerait pas les suffrages aux élections générales de juin. Par la suite, grâce au repos auquel il était rigoureusement tenu, il avait pu prolonger son existence; en quelques occasions cependant, dans des circonstances entièrement spéciales, il avait assisté à quelques réunions sociales, mais il en revenait constamment anéanti. Car le mal faisait graduellement son chemin, et hospitalisé ces semaines dernières pour une pneumonie, il va sans dire que ses poumons et ses bronches n'étaient plus en état de résister.

oOoOo

Pendant 16 ans, M. J.L. Blanchard a été député provincial de Terrebonne, ce qui n'est pas une sinécure. Le comté de Terrebonne est le septième ou le huitième comté le plus peuplé de la province; de plus, c'est le comté rural qui groupe le plus grand nombre d'électeurs, et le seul comté qui contient à un très haut degré tous les domaines des activités provinciales.

Homme de parti excessivement discipliné, M. Blanchard fut pour ses chefs d'une loyauté à toute épreuve. Impatient de donner satisfaction, jamais il ne négligea même les plus infimes détails aux fins de conserver une popularité politique, à laquelle il tenait comme à la prunelle de ses yeux. Il paya par ailleurs de sa personne dans toutes les réunions sociales, avec une résistance qui ne cessait d'étonner. Menant à la fois ses affaires professionnelles et celles de la politique, M. Blanchard devait, dans cette besogne constamment et quotidiennement renouvelée, y laisser un peu, puis beaucoup et finalement toute sa santé.

Le physique ne peut continuellement encaisser. Personne ne peut d'ailleurs soupçonner la somme de travail qu'un député, dans un comté comme Terrebonne, doit assumer. Le jour d'abord, mais le soir aussi et même tard la nuit. Le bureau terminé, comment la correspondance, l'étude des cas, les contacts avec les députés, le regret de ne pouvoir réussir, les démarches reprises, les reproches injustifiés, etc. Certes on dira: Mais laissez tout ça! C'est vrai, mais il y a dans l'habitude de servir, une satisfaction que seuls connaissent les véritables mandataires du peuple. Le travail n'est jamais terminé. J'ai laissé la politique en 1957 sur les ordres des médecins; après trois ans de repos, je suis revenu à la vie publique, mais je sens graduellement la fatigue m'envahir, et je m'étonne de résister à tant de besogne accumulée. Quand on décide d'arrêter, il est parfois trop tard.

Certes lui et moi, au fil des années, n'avons pas partagé les mêmes opinions. Nous nous sommes affrontés en 1944, et nous nous sommes combattus sur le plan politique. Nous nous sommes portés des coups; en bas de la ceinture, je ne le crois pas. Mais tout cela c'est maintenant du passé. Et un homme ne sert pas un comté pendant 16 ans, n'obtient pas par quatre fois la confiance des électeurs, s'il n'a pas accompli des œuvres. M. Blanchard aura été de cette catégorie de députés qui ont la hantise de servir les électeurs; certes il n'a pu combler toutes les demandes — la chose est impossible — mais il aura été pour le comté pris dans son ensemble, un ambassadeur du progrès, et ceci mérite une fois de plus d'être souligné.

M. Blanchard était le 7^e député de Terrebonne à l'Assemblée Législative. Les électeurs du comté de Terrebonne gardent longtemps leurs hommes publics: Chapleau, 15 ans; Guillaume-Alphonse Nantel, 18 ans; Jean Prévost, 16 ans; Athanase David, 20 ans; Hermann Barrette, 3 ans; Hector Perrier, 4 ans; J.L. Blanchard, 16 ans. Pas un comté de la province ne peut, après 97 ans de Confédération, établir un record de cette importance.

Aux membres de la famille Blanchard mes sympathies les plus empressées, auxquelles j'associe toute la population du comté de Terrebonne.

LIONEL BERTRAND,

Député de Terrebonne à l'Assemblée Législative.

beth parents de Jean Baptiste. C'est là qu'Elizabeth recevait sa parente, Marie, l'accueillait par ces mots: "Bénie es-tu parmi toutes les femmes et béni le fruit de ton sein" (Luc I: 39-42) auxquels Marie répondit par le célèbre "Magnificat": "Mon âme magnifie le Seigneur et mon esprit exulte de joie". Le pèlerinage s'achève. Les riviages du pays d'Israël s'estompent mais, de ce voyage en Terre Sainte qui est aussi un "retour aux sources" le chrétien rapporte plus que d'inoubliables souvenirs: le visage retrouvé de l'Espoir et de la Foi.

PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS

IMPÔT PROVINCIAL SUR LE REVENU

IL Y A OBLIGATION DE FAIRE LE RAPPORT FINAL ET DE PAYER L'IMPÔT OU LE SOLDE DE L'IMPÔT LE OU AVANT LE 30 AVRIL 1964. APRÈS CETTE DATE L'INTERET SERA PRELEVÉ EN PLUS DES PENALITÉS.

Le bureau de l'impôt provincial sur le revenu est situé à 230, rue Dorchester à Québec. Toute demande faite audit bureau pour obtenir des formules en dépôt recevra une attention immédiate.

De plus, les contribuables résidant dans la Province de Québec ou leurs représentants peuvent se procurer, aux endroits suivants, les formules de déclaration d'impôt provincial sur le revenu à l'usage des particuliers: TP1 Générale et TP1 Abrégée:

1. Dans tous les bureaux des Percepteurs du revenu, dans les bureaux d'émission de licences et d'exams de conduite sous le contrôle du Bureau des Véhicules Automobiles, et dans tous les bureaux du Revenu.
2. Aux Palais de Justice — Bureaux d'Enregistrement.
3. Aux bureaux des greffiers et trésoriers des cités et villes et aux bureaux des secrétaires-trésoriers des corporations municipales.
4. A tous les bureaux des Caisses Populaires.

MINISTÈRE DU REVENU
ROGER-H. STANTON, sous-ministre

La pêche à la truite ouvrira le 22 avril

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient de faire connaître la nouvelle réglementation qui régira pour la prochaine saison la pêche sportive dans le Québec. Cette réglementation apparaît dans les pages du "Résumé des Lois de la Pêche", édition 1964, qui est remis gratuitement à qui en fait la demande au ministère même, auprès d'un vendeur de permis ou d'un officier de la Protection.

On s'est efforcé de grouper les dates d'ouverture des saisons de pêche : la pêche à toutes les espèces de truite de lac et de rivière ainsi qu'au saumon de lac (ouananiche) s'ouvrira comme d'habitude le jour qui suit le 3e mardi d'avril, soit mercredi 22 avril — Le 15 mai marquera l'ouverture de la pêche au saumon de l'Atlantique, au doré, au maskinongé et aux diverses espèces de brochet. Par contre, quelques espèces sportives auront des dates spéciales d'ouverture de saison : le bar et l'éperlan, le 1er juin — toutes les espèces d'achigan, le 15 juillet.

Parmi les principaux changements apportés à la précédente réglementation et susceptibles d'intéresser de plus près les pêcheurs québécois, il est important de noter que les restrictions qui s'appliquaient quant à la taille minimum des espèces sportives capturées disparaissent dans la plupart des cas, sauf pour ce qui a trait au bar (minimum : 16 pouces), au maskinongé (minimum : 28 pouces) et au saumon de l'Atlantique (minimum : 12 pouces — pêche à la ligne seulement). Par ailleurs, la limite des prises quotidiennes ne comptera à l'avenir qu'en nombre et non plus en pesant, excepté toutefois en ce qui regarde la pêche dans certains parcs et réserves (Laurentides, La Vérendrye, Chibougamau et Mont-Tremblant).

En vous procurant votre permis, vous pouvez exiger qu'on vous remette (gratuitement) un exemplaire du "Résumé des Lois de la Pêche". De l'édition 1964, le ministère a fait tirer plus de 350,000 exemplaires.

Chasse contrôlée dans deux parcs et une réserve

A la suite du succès que la chasse contrôlée de l'original a remporté dans le parc des Laurentides au cours des deux dernières années, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Lionel Bertrand, a le plaisir d'annoncer une saison de chasse contrôlée qui durera du 26 septembre au 31 octobre dans le parc de La Vérendrye, dans le parc des Laurentides et dans la nouvelle réserve de Matane.

Cette nouvelle initiative du ministère survient à la suite des recommandations que les biologistes du service de la Faune ont soumise aux autorités après avoir effectué un inventaire aérien dans ces trois secteurs au cours de l'hiver. En ce qui concerne le parc du Mont-Tremblant, a déclaré l'honorable Bertrand, la population du cheptel ne nous permet pas de croire qu'il soit possible de lui faire subir l'assaut des chasseurs à l'heure actuelle.

Vu l'ampleur que prendront cette année ces chasses contrôlées et vu le grand nombre de candidats qui désireront s'inscrire, le gouvernement provincial a confié les soins du tirage à une firme de réputation internationale, l'International Business Machines Co. Ltd. (IBM), avec laquelle les chasseurs éventuels devront traiter. La date et le lieu du tirage électronique seront annoncés publiquement par le ministre, l'honorable Bertrand, lors de l'ouverture du Salon du Sportsman, au Palais du Commerce, Montréal, vendredi soir le 13 mars.

On aura une idée de l'envergure de ces chasses contrôlées de l'original en apprenant que le ministère acceptera 1,020 chasseurs, dont 600 dans le parc de La Vérendrye, 300 dans le parc des Laurentides et 120 dans la réserve de Matane, durant des périodes de quatre jours pour chacun des groupes, entre le 26 septembre et le 31 octobre inclusivement. Voici les directives à suivre pour s'inscrire à la chasse dans l'un ou l'autre des territoires mentionnés plus haut :

Tout candidat ne peut s'inscrire qu'une seule fois, et pour un seul des trois endroits faisant l'objet d'une chasse contrôlée. Toute duplication dans les inscriptions — facilement repérable par la machine électronique — entraînera le rejet automatique des formules fautes. De même, les formules non conformes aux directives seront électroniquement rejetées.

Un chèque visé au mandat-poste, à l'ordre du ministre des Finances, au montant de \$25.00 pour les frais de séjour devra, comme dépôt, accompagner chacune des formules d'inscription.

Le dépôt fait par tout chasseur non favorisé (\$25.00) sera remboursé dans les quelques semaines qui suivront. Aucun déistement ne sera sujet à remboursement à moins que le ministère n'en soit avisé avant le 1er août 1964.

S'il y a désistement, seront appelées les personnes dont les noms apparaissent sur la liste d'attente, dressée lors du tirage.

Dans les coulisses du C.L.I.

par Pierre Bordua

Après une assemblée de l'exécutif assez mouvementée, voici cette semaine ce qui est à l'affiche comme activité au sein du C.L.I. et un résumé des divers mouvements intérieurs du club.

D'abord quelques corrections et mises au point :

● La soirée dansante organisée par le Club n'aura pas lieu le 11 avril tel qu'annoncé la semaine dernière, mais bien le 2 mai. Le directeur de l'information espère que la date est officielle cette fois, car si cette activité est encore reportée, il a l'intention de l'organiser dans sa cave.

● Quant à la partie de sucre ; elle a lieu le 21 mars au lieu du 28. C'est encore supposé, mais officiel, (Quelle patience pour endurer cela !). Pour parler sérieusement il y aura orchestre, danse, tire, etc... ; pour le prix référez-vous à Gilles Gougeon ou à moi-même.

● Le Comité Civique et écono-

mique entreprend cette semaine une enquête : "Sur le degré de connaissance de l'histoire". Cette enquête destinée aux membres sera faite par le moyen du téléphone et sera terminée dans deux semaines au maximum. Elle est réalisée en collaboration par Ginette Durand et François Béland.

● Samedi dernier, le sous-comité loisirs-danses du C.L.I. a tenu sa première séance de leçon. Ce n'est guère encourageant pour Jean-Guy qui fait bénéficier les membres de son savoir en cette matière quand on sait qu'il y avait tout au plus cinq participants aux cours. Aussi mesdemoiselles et messieurs qui avez opté pour suivre ces activités, je vous prie de tenir vos engagements ou sinon une des plus belles réalisations artistiques du C.L.I. se verra dans la regrettable obligation d'être dissoute.

● M. le Président (Bert pour

? Expression ancienne, réalité nouvelle

Que veut dire l'expression : "Tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech" ?

(M. Benoît J., Rimouski)

Melchisédech ("roi juste") n'est pas un ange sous apparence d'homme ; mais le récit biblique, en ne donnant pas sa généalogie, semble le faire descendre droit du ciel dans l'histoire. Il ressemble en cela à celui qui sera

"l'Envoyé de Dieu", le Messie. Les premiers chrétiens (utilisant Ps 110, 4) appliquent l'expression à Jésus (Hébreux 5, 6). Quand nous l'employons pour un prêtre d'aujourd'hui, nous lui rappelons qu'il tient son sacerdoce de Jésus, le Messie.

Vous avez des questions à poser ? Écrivez-nous.

Le Courrier Biblique,
SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5225 av. De Gaspé, Montréal 14

Service Régional d'Orientation

INSTITUT DES ARTS GRAPHIQUES

Rôle : Préparer des chefs d'entreprises.
Condition d'admission : 11e année générale.
Durée des études : 3 ans.
Organisation pédagogique : Au début des cours, il y a un stage de 3 semaines dans chacun des ateliers suivants :

Typographie.
Impression typographique.
Impression offset.
Reliure.
Photolithographie.

Après ces différents stages, l'élève choisit la spécialité qui lui convient et il s'y engagera durant 2½ ans.
Possibilités d'emploi après les études :

Une fois leurs études terminées, tous les élèves sont placés. Par ailleurs, nous savons que l'apprentissage des jeunes qui ne vont pas à l'Institut dure six ans. Si un jeune suit le cours à l'Institut, il sera classé dans l'industrie comme apprenti de 4e année. Donc au point de vue année, il ne perd pas de temps.
Cours du soir :

Les cours du soir se donnent aux apprentis, aux compagnons et autres personnes travaillant le jour et qui désirent parachever ou compléter leurs connaissances du métier pratiqué.

Matières enseignées :
Typographie manuelle Linotype et intertype
Monotype Maquette
Impression typographique Montage
Encres d'imprimerie Reliure
Pileuses Camera, etc...

Les frais de scolarité pour ces cours varient d'un cours à l'autre.
Pour plus amples renseignements, vous pouvez écrire à l'Institut au : 8955, St-Hubert, Montréal.

Marcel GAGNON,
responsable de l'information.

Les trois dimensions d'une bière à votre goût

Désaltérante! Le maître brasseur de la Dow emploie 6 variétés de houblon

Douce! La Dow a suffisamment de corps pour avoir une saveur veloutée

Délectable! Si vous aimez une bière mûrie à point, qui se prend bien...

Dites Donc Dow

Heureux... ceux qui se rendront pour Pâques en Israël

Sur les pas du Pape Paul VI, le Roi Baudouin et la Reine Fabiola ont ouvert ce cinquième évènement dont parlait Renan : le voyage en Palestine. Les souverains belges ont revêtu, dans le décor même où elle se déroula la bouleversante aventure qui, voici deux mille ans, devait changer le destin de l'humanité. Heureux... ceux qui se rendront pour Pâques en Terre Sainte.

De Nazareth à Tiberiade, de Cana à Capharnaüm, de Jérusalem à Césarée chaque pierre, chaque cours d'eau, chaque paysage ramène le chrétien aux sources de sa foi. Les récits évangéliques se défont de la légende pour prendre plus de force dans la réalité des sites.

Sur cette colline le Christ s'est assis, dans cette salle il a rompu le pain pour ses disciples, sur ces eaux il a calmé la tempête...

Vingt siècles ont bouleversé le monde, mais la Terre Sainte demeure immuable. C'est à Nazareth, nichée au creux des collines couvertes de cyprès, que Jésus passa son enfance, auprès de Marie et Joseph. On peut encore voir l'emplacement de l'atelier de Joseph, la Fontaine où Marie allait puiser l'eau, et la Grotte de l'Annonciation où l'ange Gabriel annonça à la Vierge : Ne crains point, Marie, car tu as trouvé grâce devant Dieu. Voici que tu concevras et enfanteras un fils à qui tu donneras le nom de Jésus." (Luc I : 26-38).

Nazareth, cette "fleur de Galilée" que chantait Saint Jérôme, s'est muée aujourd'hui en une cité florissante où vit une partie de la communauté arabe chrétienne d'Israël. Mais son caractère antique a été heureusement sauvegardé.

Le touriste ou le pèlerin doit, pour atteindre les sanctuaires, gravir des ruelles pavées tout comme elles l'étaient au temps de Jésus enfant. En Israël, pays moderne, les touristes peuvent ménager leurs efforts et visiter la ville en taxi mais c'est aussi l'Orient et pour se frayer un chemin dans la foule nonchalante, la voiture devra se faufiler entre des ânes char-

gés de baluchons hétéroclites brinquebalant contre leurs flancs.

Autre contraste : si les hôtes disposent des installations les plus modernes, à quelques pas de là, les ménagères arabes retrouvent des gestes millénaires pour aller puiser l'eau à la Fontaine même où Marie s'abreuvait.

Eternelle Nazareth... que dominera bientôt la nouvelle basilique de l'Annonciation, la plus grande église du Moyen Orient. Dans la crypte : l'humble grotte où "le Verbe se fit chair" et où il y a quelques semaines Paul VI célébrait la messe.

A 6 milles de Nazareth : Kfar Cana, pittoresque village à l'ombre des figuiers, des oliviers et des grenadiers, sans doute la Cana évangélique où Jésus accomplit son premier miracle (Jean II : 1-11) que commémorent deux Eglises.

"Il descendit ensuite à Capharnaüm..." poursuit Saint Jean. Sur les rives de cette mer de Galilée dont parlent si souvent les Évangiles, les pêcheurs comme jadis reprirent leurs filets. Aux premières heures de l'aube les neiges du Mont Hermon surgissent de la brume pour s'embraser des rayons du soleil levant. Des barques fendent les roseaux pour s'élever sur les eaux paisibles et l'on croit voir surgir une silhouette blanche murmurant : "Simon... André... suivez-moi !"

La synagogue de Capharnaüm, de style gréco-romain, fut bâtie au IIe ou IIIe siècle sur l'emplacement de la synagogue où Jésus prêcha. Ici, il avait dit : "Je suis le pain de vie, celui qui vient à moi n'aura jamais faim et celui qui croit en moi n'aura jamais soif" (Jean VI : 35).

Au sud de Capharnaüm : Tabgha (l'Heptapegon grec) une splendide mosaïque représentant un panier de pains et deux poissons rappelle le miracle de la Multiplication des Pains et des Poissons. Une chapelle franciscaine a été élevée sur un rocher, que l'on présume être le lieu où après sa résurrection Jésus serait apparu à Simon Pierre disant :

"Pais mes agneaux... pais mes brebis" (Jean XXI : 15-17). Voici encore Magdala, humble bourgade de pêcheurs où naquit dit-on Marie Madeleine (Luc VIII : 1-3) et qui fut l'une des étapes du pèlerinage du Pape en Terre Sainte, puis Tiberiade, riche en histoire autant qu'en légendes.

Quelque peu en retrait, surplombant la Mer de Galilée, le Mont des Béatitudes, où le "Sermon sur la Montagne" allait résumer l'essentiel de la doctrine chrétienne : "Heureux les pauvres en esprit, car le Royaume des Cieux est à eux. Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés... Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés..." (Matthieu V : 7).

Les Évangiles ne mentionnent pas le Mont Thabor, mais dès les premières années de l'ère chrétienne on y situait la Transfiguration : "...voilà que de la nuée vint une voix qui disait : celui-ci est mon fils bien-aimé en qui je me complais : écoutez-le". D'une imposante beauté, le Thabor domine l'Émele, la grande plaine d'Edraïon. Déjà les Psaumes chantaient cette montagne : "Le Nord et le Midi, c'est Toi qui les a créés ; le Thabor et l'Hermon sont dans l'allégresse" (Psaume 89 : 13).

Quittant la Galilée nous abordons les collines de Judée que domine Jérusalem... tout imprégnée encore du mystère de la Passion.

Dans la salle médiévale du Cénacle le Roi Baudouin et la Reine Fabiola comme Paul VI ont pu imaginer la "chambre haute" mentionnée dans l'Évangile où Jésus et ses disciples prirent leur dernier repas ensemble : "...Le jour des pains sans levain, où l'on devait immoler la Pâque étant arrivé, Jésus envoya Pierre et Jean et il leur dit : Allez nous préparer la Pâque, afin que nous la mangions..." (Luc XXII : 7-8). Ce site sur le Mont Sion, à l'endroit où la vallée de Gehenne et le fleuve Kidron se rejoignent à ses origines dans l'Eglise byzantine (IVe siècle) et devait ressembler à l'époque à ce qu'il est (suite à la page 5)

À Prix d'Aubaines!
TOUTE LA MARCHANDISE DOIT ÊTRE ÉCOUÉE
POUR CAUSE DE DÉMÉNAGEMENT

VENTE D'INVENTAIRE
30% DE RABAIS SUR TOUT Y COMPRIS LES ACCESSOIRES

AUX PLUS BAS PRIX
TOUS LES MODÈLES EN MONTRE

50% RABAIS
TOUT DOIT ÊTRE VENDU

À PRIX RÉDUITS JUSQU'À ÉCOULEMENT COMPLET
D'ICI LA FIN DE LA SEMAINE

Avez-vous vu des annonces intéressantes dernièrement?

Vous avez découvert des aubaines récemment? Alors, pourquoi ne pas en profiter en ayant recours au Plan de Financement Familial de la Banque de Montréal?

Grâce à ce plan économique comportant une assurance-vie, un versement mensuel régulier suffit à combler tous vos besoins en fait de crédit personnel — et vous pouvez échelonner vos versements durant une période allant jusqu'à trois ans.

Si vous découvrez une aubaine — renseignez-vous sur le Plan de Financement Familial à la succursale de la Banque de Montréal de votre voisinage.

BANQUE DE MONTRÉAL

de Plan Financement Familial

GROUPEZ SOUS LE MÊME TOIT TOUT LE CRÉDIT DONT VOUS AVEZ BESOIN.

PRÊTS ÉCONOMIQUES COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE.

SUCCURSALES à votre service dans les LAURENTIDES
Succursale Principale de St-Jérôme, 275 rue Laballe;
GEORGE FLEURY, gérant
Bureaux également à St-Jérôme-Nord, Lachute, Ayer's View,
St-Adèle, Ste-Agathe-des-Monts, St-Adolphe, d'Howard,
St-Thérèse, St-Jovite, Mont Tremblant,
St-Antoine des Laurentides



Deux des grands événements touristiques pendant la belle saison sont sans contredit la Classique Internationale de Canots sur la rivière Saint-Maurice lors de la fin de semaine de la fête du travail et la Traversée à la Nage du Lac Saint-Jean au début du mois d'août. Récemment à l'occasion d'une conférence de presse tenue à La Brasserie Molson du Québec, les deux régions concernées, soit le Lac Saint-Jean et la Mauricie, se sont jumelées afin de tirer le plus de profit possible d'une publicité commune et par la même occasion, le publiciste de la Traversée, Louis-Gaëtan Fortin (à gauche), et le président de la Classique Internationale de Canots, Henri-Paul Chevalier, ont invité Miss Hospitalité 1964, Mme Fernande Narbonne du Reine Elizabeth de Montréal, à visiter leurs régions respectives.



LE SPORT CHEZ LES JEUNES

... par Jean Pep-Scolaire

Les récentes compétitions pour les championnats canadiens de ski junior, à Camp Fortune, Qué., ont apporté de nombreuses surprises et également nombre de déceptions.

L'une des plus grandes surprises a sans doute été la victoire du Québécois Georges Marier dans le slalom géant. Marier s'était classé deuxième, mais la disqualification du champion de l'an dernier, André Pomerleau, de Thetford Mines, lui a conféré la victoire. Pomerleau a été disqualifié pour avoir raté une porte dans sa seconde descente. Il a ainsi perdu possession du trophée Pepsi-Cola, décerné au vainqueur du combiné alpin.

Currie Chapman, d'Ottawa, vainqueur de la descente Taschereau, n'a pas offert la performance à laquelle les connaisseurs s'attendaient. Le succès de Marier, âgé de 18 ans, est d'autant plus remarquable qu'il en était à sa première compétition nationale.

À l'issue de ces différentes épreuves, Paul Peyto, de Banff, Alberta, et Anne Rowley, d'Ottawa, ont été couronnés champions respectifs pour toutes les épreuves alpines et nordiques. Peyto s'est assuré les grands honneurs pour la deuxième année consécutive. Mlle Rowley, 17 ans, s'est surtout signalée en gagnant la course de fond.

Ron Shock, des Flyers de Niagara Falls, est un jeune joueur qui occupe une place de choix dans les projets d'avenir des Bruins de Boston. Quand les Bruins se sont assurés ses services il y a quelques années, ils ont dû lui verser l'intéressant boni de \$10,000. Et récemment, à sa première joute d'un essai de trois parties avec les Bruins, Shock a enfilé son premier but dans la Ligue nationale.

Les Red Wings de Détroit viennent de faire signer un contrat à un autre jeune joueur de Québec. Il s'agit de Reynald Leclerc, des As juniors de Québec, qui se rapportera aux Red Wings de Hamilton, de la Ligue junior d'Ontario. On chuchotte que Leclerc suivra rapidement les traces d'Hubert "Pit" Martin.

Saviez-vous que Ghislain Delage, le champion compteurs de la Ligue métropolitaine junior, n'envisage pas une carrière au

Le plaisir de donner

On dépeint l'homme comme une créature égoïste, mais à la vérité, sa nature est double. Il est à la fois égoïste et altruiste. Dans SELECTION du Reader's Digest de mars, un grand organisateur d'œuvres de charité vous explique pourquoi l'homme qui refuse d'aider les déshérités refuse en lui un instinct fondamental et se prive d'une joie nécessaire à sa santé morale. Lisez comment un seul dollar offert à une bonne œuvre fait réaliser au contribuable des économies qui peuvent s'élever jusqu'à \$800. Achetez Sélection de mars aujourd'hui!

Dupras Assurance surprend Tissus Monette en lui faisant baisser pavillon par 5 à 2

Avec seulement deux programmes avant la fin de la cédule, voilà que les rangs se corsent passablement dans la ligue de quilles les Couches-Tard. Tissus Monette qui a gardé une avance confortable toute l'année semble montrer des signes de fatigue. En effet, si l'on se base sur les 3 derniers programmes, Tissus Monette va avoir fort à faire pour l'emporter dans le détail.

Dimanche dernier les porte-couleurs de Dupras assurance ont montré beaucoup de détermination pour enfin faire subir un troisième échec consécutif aux représentants du sportif Arthur Monette.

Rose Ouellette nous a donné l'impression qu'elle était prête pour les détails après avoir rou-

lé un simple de 187, ce qui lui a permis de s'emparer du plus haut simple; avec Madeleine Desjardins, voilà qu'elle nous revient avec un simple de 177 pour conduire son équipe à un triomphe de 5 à 2 au dépens des meneurs du circuit, Tissus Monette. Sophie Chiasson a aussi brillé d'un vif éclat en réussissant un simple de 161 et un triple de 390.

Dans l'autre rencontre de la soirée l'Hôtel Plouffe a consolidé son emprise sur la deuxième position en remportant les honneurs du match par 5 à 2 au dépens de Boivin Transport Jacques Desjardins et Lise Labelle ont été les héros de ce triomphe. Jean-Bart Légaré et Adélard Cyr se sont mis en évidence pour Boivin Transport.

Les "Beavers" de Morin Heights sont couronnés champions de la ligue Inter-cités

par René Tessier

Morin Heights mérite par ce triomphe le trophée Paul Benoit attribué aux vainqueurs des séries éliminatoires. Voici la liste des joueurs de l'équipe championne: Cerbère - Lucien Corbell; défenses - Marcel Dupré, Normand Hamel, André Guénette et Raymond Corbell; avant: Marcel Guénette, Léo Lécuyer, Gaston Plamondon, Pierre Bertrand, Gam Lavoie, Frankie Matheson et Pierre D'Amour; l'instructeur: M. Campbell.

Résultats des dernières rencontres

Deuxième victoire du Morin Heights dans la finale 4 de 7 par le pointage de huit à sept. Gaston Plamondon mystifie St-Jérôme.

Devant la plus nombreuse assistance de la saison, les "Beavers" de Morin Heights sont victorieux d'un deuxième marathon consécutif qui a duré 80 minutes et 40 secondes, soit les trois périodes habituelles plus deux engagements supplémentaires. St-Jérôme menait six à cinq vers la toute fin de la rencontre mais Gaston Plamondon a égalé le compte moins de douze secondes avant la fin. René Provencher (deux fois), Normand

M. Parent, les pages d'introduction à l'annuaire, contenant des conseils utiles aux usagers, sont bleues, pour le texte français, et roses, pour le texte anglais. De plus, à la suite des numéros d'urgence, un espace a été laissé où chacun pourra inscrire celui de son médecin.

M. Parent recommande de jeter l'annuaire président, sur réception du nouveau; les abonnés éviteront de cette façon les mauvais numéros et les appels inutiles au service des renseignements.

Martin, Reynald Thibault, Réjean Bouvrette et Jean-Claude Lapierre avaient auparavant marqué les filets des Jéromiens tandis que Marcel Guénette (à deux occasions également), André Guénette, Raymond Corbell et Pierre Bertrand avaient enfilé les buts des "Beavers."

Dans le premier dix minutes supplémentaires Gaston Plamondon a marqué son deuxième filet de la soirée. Morin Heights semblait s'acheminer vers une victoire bien méritée quand Germain Gauthier vint mettre fin aux espoirs qu'entretenaient les "Beavers" en comptant un but de toute beauté. Le cerbère Lucien Corbell a dû se surpasser à maintes occasions et, n'eût été ses arrêts formidables, Morin Heights aurait subi un cuisant revers.

Deuxième engagement de temps supplémentaire.

Lucien Corbell a de nouveau volé des buts certains aux homes de Fabien Lapierre avant que Gaston Plamondon (opportuniste) ne parvienne à marquer au bout de dix minutes et quarante secondes de jeu. Les officiels en charge de la joute, soit MM. Rioux et Fugère, ont décerné un total de 15 punitions durant ce match quelque peu rude. Pierre Bertrand et René Provencher ont subi des blessures mineures, le premier vers le début de la partie et le second vers la fin. Troisième triomphe du Morin Heights au compte de cinq à deux.

Premier vingt: Le début de la joute a donné lieu à du jeu excitant au possible mais la cohésion a manqué par la suite de part et d'autre. Marcel Guénette a marqué l'unique filet de l'engagement en profitant d'une échappée. Les officiels ont décerné trois punitions.

Deuxième période: Il n'a fallu que 3.35 minutes aux protégés de Fabien Lapierre pour

niveler les chances. Gontrand Lapierre s'est chargé d'enregistrer ce but sur des passes de Germain Gauthier et René Provencher. Lucien Corbell a brillé devant le filet des "Beavers". Réjean Bouvrette s'est vu refuser un filet à la suite d'une punition à retardement. André Guénette a redonné l'avance aux siens moins de cinq secondes avant la suspension des hostilités.

Troisième engagement: Démontrant beaucoup d'opportunité, Pierre Bertrand a réussi le troisième filet des "Beavers" sur une échappée. Puis Lucien Corbell a de nouveau excellé devant Réjean Bouvrette et Serge Paquin. Par la suite, Léo Lécuyer (M.H.), Gontrand Lapierre (St-J.) et Marcel Dupré (M.H.), ont tour à tour compté pour compléter la fiche de pointage. Rolland Bédard, qui remplaçait Gilles Gauthier devant la forteresse du St-Jérôme, s'est bien tiré d'affaires. Quatrième et décisive victoire des "Beavers" de Morin Heights par le compte de sept à trois.

Morin Heights s'est assuré par ce gain le championnat du circuit Inter-cités. Les "Beavers" ont offert un jeu impeccable tant à l'offensive qu'à la défensive pour l'emporter une quatrième fois d'affilée. Pierre D'Amour s'est révélé le héros

Ligue de quilles Commerciale

Boucherie Lafontaine défait

Hajaly & Frères blanchit O'Keefe. — Paul Inn Restaurant écrase Boucherie Lafontaine. — Victoire de André Paquette T.V. sur Bijouterie Benoit. — Maurice Valois roule un triple de 684, Edouard Desjardins un 625 dont un simple de 266. — Seulement trois semaines avant les séries de détail.

(par J. Marcel Guay)

La saison de quilles dans la ligue commerciale tire à sa fin et elle aura été la plus fructueuse de toute son histoire. En effet en plus des exploits individuels des Maurice Valois et

du match en marquant à deux occasions en plus de se mériter deux assistances. Gaston Plamondon, Raymond Corbell (but de toute beauté), André Guénette (deux fois) Léo Lécuyer ont marqué les filets des vainqueurs. Gontrand Lapierre, Normand Martin et Réjean Bouvrette ont enfilé ceux du St-Jérôme. Les gardiens de buts Lucien Corbell et Gilles Gauthier ont été d'une efficacité remarquable.

P.S. Je communiquerai quelques statistiques ainsi que des renseignements sur la soirée récréative de fin de saison la semaine prochaine. Bonne santé à tous!

Maurice "300" Richer pas moins de 17 joueurs roulent présentement plus de 150 de moyenne tandis que le club de André Paquette T.V. a été établi du record jérômien d'équipe avec un simple de 1083 et un triple de 2832 et le plus heureux de tout cela est le dévoué président Jacques "Ministre" Desnoyers. En effet Jacques Desnoyers n'est pas le gars qui parle le plus fort mais il est un organisateur hors pair et avec les six capitaines qu'il a choisis pour diriger les six équipes de son circuit la ligue de quilles commerciale, le plus vieux circuit jérômien, est entre bonnes mains et le succès de la saison 1963-64 est tout à l'honneur des dirigeants de la ligue no 1 de St-Jérôme.

Lors des rencontres de lundi dernier le club Hajaly & Frères, conduit par Maurice Valois 684, Réjean Paradis 574, Marcel Taillon 530 et Gilles Go-

hier 504 a écrasé le club O'Keefe 7 à 0. Pour le club de Léonard Gratton, Léo Champigny avec 508 fut le meilleur. Dans une autre rencontre le club du Restaurant Paul Inn a fait un autre pas vers la 3e position en blanchissant les détenteurs de cette 3e place, le club Boucherie Lafontaine 7 à 0 avec comme vedettes, Edouard Desjardins 625 et Jean-Guy Raymond 528, Jacques Giroux 529 tandis que Maurice Lapierre avec un triple de 583 a brillé pour le club de la Boucherie Lafontaine. Par cette victoire de 7 à 0 le club de Paul Inn Restaurant n'est plus qu'à 4 points de la 3e position. Dans le dernier match de la soirée le club d'André Paquette T.V. avec des simples de 819, 833 et 840 a écrasé le club de Bijouterie Benoit 7 à 0 pour s'assurer définitivement la 2e place. Ont brillé dans cette rencontre Maurice Richer avec 576, R. Richer 555 et Jos Dagenais avec 517 pour les gagnants tandis que Paul Corbell avec 530 fut le meilleur joueur de Bijouterie Benoit Inc.

Il ne reste plus que trois semaines d'activités pour la saison régulière et les observateurs prévoient une chaude lutte pour le championnat des séries de détail et selon l'auteur de ces lignes le club d'André Paquette T.V. devrait s'assurer les grands honneurs.



RÉGIE DES LOYERS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS

à tous les PROPRIÉTAIRES et LOCATAIRES
DES MUNICIPALITÉS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC CI-DESSOUS MENTIONNÉES:

Cité d'Alma
Ville d'Anjou
Cité d'Arvida
Ville de Beauséjour
Ville de Bourlameaque
Cité de Cap-de-la-Madeleine
Cité de Chicoutimi
Cité de Chicoutimi-Nord
Cité de Chomedey
Cité de Côte-Saint-Luc
Cité de Dorval
Cité de Drummondville
Cité de Duvernay
Ville de Gatineau
Cité de Granby
Cité de Grand-Mars
Cité de Hull
Ville d'Iberville
Cité de Jacques-Cartier
Cité de Joliette
Cité de Lachine
Cité de Laffrèche
Cité de LaSalle

Ville de La Tuque
Cité de Lévis
Cité de Lévis-Rapides
Ville de Lévis
Cité de Longueuil
Ville de Malartic
Cité de Montmagny
Cité de Montréal
Cité de Montréal-Est
Cité de Montréal-Nord
Ville de Montréal-Ouest
Cité de Noranda
Cité d'Outremont
Ville de Pierrefonds
Cité de Pointe-aux-Trembles
Cité de Pointe-Claire
Cité de Québec
Ville de Québec-Ouest
Ville de Rimouski
Ville de Rivière-des-Prairies (Montréal)
Cité de Rivière-du-Loup
Cité de Rouyn

Ville de Saint-Hubert
Cité de Saint-Hyacinthe
Cité de Saint-Jean
Cité de Saint-Jérôme
Cité de Saint-Lambert
Cité de Saint-Laurent
Cité de Saint-Michel
Cité de Sainte-Thérèse
Ville de Saint-Pierre
Cité de Salaberry-de-Valleyfield
Cité de Sept-Îles
Cité de Shawinigan
Ville de Shawinigan-Sud
Cité de Sherbrooke
Cité de Sorel
Cité de Thetford-Mines
Ville de Tracy
Cité des Trois-Rivières
Ville de Val-d'Or
Cité de Verdun
Ville de Victoriaville
Ville de Villeneuve
Cité de Westmount

Le village de Drummondville-Ouest, dans le comté de Drummond;
Le village de la Providence, dans le comté de Saint-Hyacinthe;
Le village de Saint-Joseph, dans le comté de Saint-Hyacinthe;

La paroisse de Saint-Athanase, dans le comté d'Iberville;
La paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste, dans le comté de Saint-Jean;
La municipalité de Drummondville-Sud, dans le comté de Drummond.

Tous les baux de logements d'habitation expirant le ou après le 30 avril 1964 seront automatiquement prolongés jusqu'au 30 avril 1965, à moins que l'une ou l'autre des parties n'empêche cette prolongation automatique de la façon suivante:

- 1 Un locataire qui désire quitter les lieux à l'expiration de son bail doit donner à son propriétaire un avis écrit de son intention, au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration si son bail expire après le 30 avril.
- 2 Un locataire qui veut empêcher que son bail avec son propriétaire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une réduction de loyer ou un changement dans les conditions de location) doit s'adresser à la Régie des Loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer au plus tard le 31 mars si son bail expire le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration si son bail expire après le 30 avril.
- 3 Un propriétaire qui veut empêcher que son bail avec le locataire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une augmentation de loyer ou un changement dans les conditions de location) doit donner à son locataire un avis écrit de son intention au plus tard le 31 mars, dans le cas d'un bail expirant le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration dans le cas d'un bail expirant après le 30 avril.
- 4 Un locataire qui a reçu de son propriétaire l'avis mentionné au paragraphe précédent et qui accepte les nouvelles conditions de son propriétaire doit répondre par écrit.
- 5 Un locataire qui ne désire pas accepter les nouvelles conditions de son propriétaire doit s'adresser à la Régie des Loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer. Cette demande de prolongation de bail et de fixation de loyer doit être faite au plus tard le 31 mars, si l'avis du propriétaire a été donné le ou avant le 20 mars, et dans les 10 jours de cet avis s'il a été donné après le 20 mars.

(Le présent avis s'applique à toute maison construite avant le 30 avril 1951, quel qu'en soit le loyer mensuel payé actuellement, si le loyer mensuel de cette maison, au 1er décembre 1962, était de \$125.00 ou moins dans les municipalités de l'île de Montréal, ou de \$100.00 ou moins, à la même date, dans les autres municipalités.)

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, S'ADRESSER À LA RÉGIE PROVINCIALE DES LOYERS

N.B. — Tous les bureaux des Administrateurs des Loyers, à travers la Province, seront ouverts de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. le Samedi Saint, 28 mars 1964, et le Lundi de Pâques, 30 mars 1964, pour recevoir les demandes des propriétaires et des locataires.

AVIS

TOUTE PERSONNE
POSSEDANT UN APPAREIL
AUDITIF A DROIT A UNE
DEMONSTRATION GRATUITE
ACOUSTICON

à la

PHARMACIE PRUD'HOMME

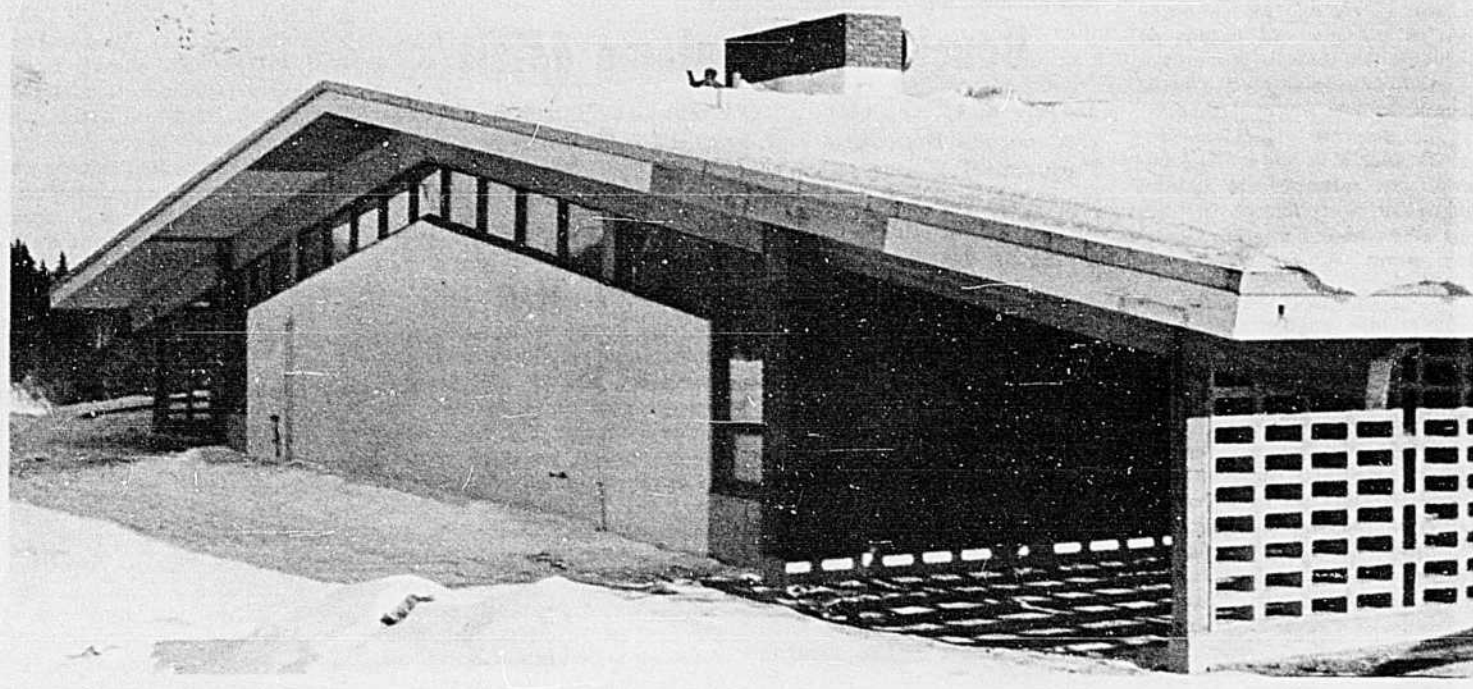
Roland Prud'homme, prop.

313, rue Labelle, St-Jérôme, P.Q.

Le 13 mars, de 10h. a.m. à 6h. p.m.

EXAMEN DE L'OUÏE GRATIS

ACOUSTICON INTERNATIONAL



A L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE MGR-OVIDE-CHARLEBOIS — C'est dimanche dernier, le 8 mars, qu'eut lieu la bénédiction officielle de la nouvelle école Mgr-Ovide-Charlebois, à Ste-Marguerite-du-Lac-Masson. La première photo nous fait voir la façade de cette école d'une architecture bien adaptée à la région. Au bas, nous voyons M. Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, signant le livre d'Or. Autour, on re-

marque, de gauche à droite, M. Pierre Gosselin, inspecteur d'écoles, M. l'abbé C.-A. Blondin, curé de la paroisse, M. Paul-Aimé Plouffe, commissaire, M. l'abbé R. Phaneuf, M. Guy Marinier, commissaire, M. Pierre-Paul Lecault, président de la commission scolaire, M. Richard Gauthier, maire de la municipalité et MM. Léon Mireault et Georges Dorion, commissaires.

A Ste-Marguerite

Le nom de la nouvelle école rappelle un grand missionnaire

Son Excellence Mgr Emilien Frenette, évêque du diocèse, a béni, dimanche le 8 mars, la nouvelle école Mgr Ovide Charlebois, dont on vient de terminer la construction à Ste-Marguerite-du-Lac-Masson. Une centaine d'invités ont assisté à cette cérémonie, rehaussée par la présence de M. Lionel Bertrand, Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et député du comté, qui s'est dit heureux de se retrouver parmi les gens qu'il connaît bien.

Outre Mgr Frenette et M. Bertrand, on remarquait M. l'abbé C.-A. Leblond, curé de Ste-Marguerite, M. Richard Gauthier, maire de la municipalité, M. Pierre-Paul Lecault, président de cette commission scolaire et Messieurs les commissaires Paul-Aimé Plouffe, Guy Marinier, Léon Mireault et Georges Dorion, M. Pierre Gosselin, inspecteur d'écoles, Messieurs les chanoines Roland Guindon et Réal Phaneuf, M. Jean-Marie Riopel, constructeur de l'école, M. Jean-Guy Clément, architecte, M. Pierre de Guise, ingénieur, M. André B. Desrochers, ingénieur, et les RR. Soeurs Félix-Marie, Marie-de-la-Rédemption, Vianney et Marie-Victoire, et nombre d'autres.

Au début de la cérémonie, Son Excellence a d'abord béni l'extérieur de l'école puis les classes, la salle à dîner, la salle d'assemblées et le crucifix qu'il a fixé au mur.

UN GRAND HOMME

Prenant la parole après la bénédiction, Mgr Emilien Frenette s'est dit émerveillé de voir une école aussi originale

et aussi fonctionnelle qui cadre bien avec le site pittoresque de Ste-Marguerite.

"Ce qui me frappe, c'est le nom 'Mgr-Ovide-Charlebois' donné à cette école", a-t-il dit. "J'ai connu cet évêque missionnaire : c'était un bon vieillard à grande barbe".

"Il est né à Oka et est arrivé à Ste-Marguerite en mars 1864 ; il est venu à l'école (faite de troncs d'arbres) même s'il devait marcher cinq milles. Il a aussi couché dehors à la belle étoile. Avec sa famille, il allait à pied à l'église de Ste-Adèle avant qu'il n'y ait de desserte à Ste-Marguerite. Sa meilleure formation, il l'a reçue de son père et n'a pas eu peur dans sa vie de marcher à pied ou en traîneau à chien pour aller faire du bien. Il a fréquenté le Séminaire de l'Assomption et il est devenu évêque par la suite".

Mgr Frenette a ensuite fait l'éloge de Ste-Marguerite, qui a donné trois évêques à l'Eglise : Mgr Charlebois, Mgr La Jeunesse et Mgr Scheffer. "Ils

ont été élevés ici à Ste-Marguerite, a dit Mgr Frenette, et j'étais très fier lorsque j'ai appris qu'une école portera le nom de l'un d'eux. Cette magnifique école lui rend hommage. L'évêque a aussi invité les contribuables à considérer cette pensée : "L'Éducation coûte cher mais elle vaut bien cher".

PRELUDE DU CENTENAIRE

Le ministre Lionel Bertrand a félicité les commissaires pour la tâche importante et importante qu'ils ont à accomplir. "Si j'ai été le trait d'union entre votre commission scolaire et le gouvernement, je m'en réjouis".

C'est un merveilleux temple de l'éducation dont l'ouverture officielle est le prélude du centenaire : Ste-Marguerite sera

en liesse cette année à l'occasion de cette grande fête.

Ont aussi adressé la parole, M. l'abbé C.-A. Blondin, MM. Pierre-Paul Lecault, Pierre Gosselin et Richard Gauthier.

Après la cérémonie, un coquetel et un buffet étaient offerts aux invités. M. Gérard Cyr agissait comme maître de cérémonie.

Tous les préparatifs de cette inauguration officielle ont été faits par MM. Gérard et Gilles R. Cyr, de l'Agence Laurentides, de St-Jérôme.

VISITE DE L'ÉCOLE

Messieurs le président et les commissaires ont visité la population de Ste-Marguerite et des environs à visiter cette nouvelle école, dimanche prochain, le 15 mars, à partir de 1 h 30 p. m.

Message du président de la Commission Scolaire de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson

A titre de président de la commission scolaire de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson, il m'a fait plaisir, dimanche dernier, de souhaiter en mon nom et à celui de mes collègues, la plus cordiale bienvenue aux in-

visités à la nouvelle école Mgr Ovide Charlebois.

Nous, les commissaires, avons voulu faire coïncider l'inauguration de cette école avec la visite de Son Excellence dans notre paroisse. Nous lui avons



ÉCONOMISER



PAYER



EMPRUNTER

Les services de la Banque Royale, qui facilitent vos paiements, emprunts et autres opérations financières, réduisent aussi vos frais. Notre méthode 2-COMPTES vous évite de "rognier" les économies que vous destinez aux vacances ou à d'autres dépenses; elle simplifie le paiement des factures au moyen du Compte de Chèques. (Il ne vous en coûte que 10¢ par chèque!) Un prêt "PLAN-A-TERME" permet souvent des économies d'intérêt. Développez votre sens des affaires à notre plus proche succursale!



BANQUE ROYALE

St-Jérôme: G. E. BORDUAS, gérant
Succursale à Ste-Ing. se et Rosemère

A L'HONNEUR



Cette photo fut prise lors de la cérémonie de la remise des certificats aux stagiaires ayant complété un cours de Vente de 4 semaines, comprenant les matières suivantes : Personnalité, contact du client, libre service, étalage et rotation des marchandises, contrôles et inventaires, publicité. Organisé avec la collaboration du Ministère de la Jeunesse, le SNP fut chargé du recrutement ainsi que du placement des candidats.

De gauche à droite, Mlle Georgette Bertrand, Colette Richer, préposée au placement féminin au SNP, Mme Madeleine Côté, professeur d'anglais; de mathématiques, de français, Mlle Théa Bogaard, Pauline Potvin, M. A.-H. Davignon, gérant du Bureau National de Placement, Mlle Claudette Groulx, Nicole Piché, Lise Meilleur, Mme Lise Beaudry, M. Roger Tranchemontagne, professeur du cours de vente.

donc demandé de bénir ces locaux afin de placer Dieu en toute première place dans tout ce que nous entreprenons.

Nous sommes donc des plus heureux d'avoir eu parmi nous la présence du premier prêtre du diocèse et nous l'assurons de notre filiale soumission. Cet événement marquera sûrement une étape dans l'histoire de l'enseignement à Ste-Marguerite-du-Lac-Masson et nous sommes fiers d'y avoir contribué.

Etant arrivés à l'inauguration de cette école, nous oublions le travail qu'a pu nous imposer la construction de cette école en sachant qu'elle bénéficiera à nos propres enfants. Notre plus grand désir, c'est d'espérer que cette école contribuera à faire

avancer la cause de l'éducation qui est si chère à notre évêque et à tous les résidents de Ste-Marguerite.

Nous savons que la population de Ste-Marguerite et des environs a hâte de voir cette nouvelle école, conçue pour s'harmoniser avec notre région; il y aura donc visite de l'école dimanche prochain, le 15 mars pour tous. En terminant, nous désirons remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'érection de cette école.

(signé) Pierre-Paul Lecault, président, Commission Scolaire de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson.

La Petite Ligue de Baseball se prépare pour la saison

L'ouverture de la Petite Ligue de baseball aura lieu en fin de mai. Les dirigeants de la Petite Ligue de baseball n'ont pas chômé cet hiver, loin de là! Ces dévoués sportifs ont en effet tenu plusieurs assemblées durant la saison morte et ils les multiplient à mesure que le beau temps approche.

Lors de la dernière réunion, M. Raymond Godbout a été élu président pour l'année 1964. M. Godbout sera secondé dans sa tâche par deux vice-présidents, l'occurrence MM. Albert Tessier et Laurier Cousineau.

Le circuit groupera six clubs: soit les équipes de la Légion, Rotary, Kinsmen Red et Blue, Braves et finalement celle de la Police.

Pour être éligibles, les joueurs doivent être âgés de neuf à douze ans mais ne doivent pas fêter leur treizième anniversaire de naissance avant le 31 juillet.

PROJET A L'ÉTUDE

Il est fortement question que le tournoi, dont l'enjeu est le championnat de l'est du Canada, soit disputé à St-Jérôme cette année. Semblable à la compétition tenue chaque été à Valleyfield, ce tournoi d'envergure serait d'une durée de trois semaines et grouperait tous les finalistes de l'est du Canada. On étudie présentement cette possibilité.

La prochaine assemblée aura lieu vers la fin du présent mois, plus précisément le 24. Nous vous communiquerons dans un avenir rapproché d'autres renseignements émanant de cette réunion.



L'ACADIAN BEAUMONT DE GENERAL MOTORS

/// LIGNES NOUVELLES ///
/// DIMENSIONS NOUVELLES ///
/// LUXE NOUVEAU ///

VOUS EN SEREZ FIER ...ET PAS MOINS RICHE

A la prochaine occasion, regardez attentivement la Beaumont. Remarquez ses lignes pures et d'un galbe parfait. Son nouvel empattement plus long (115 pouces) lui donne une silhouette fuyante qui attire partout l'attention. Ni trop petite ni trop grande, la Beaumont présente les justes dimensions qui la rendent aussi pratique que confortable. Voyez aussi l'intérieur de la Beaumont, il offre toute la place dont la famille a besoin. La courbure des glaces de portières donne beaucoup d'espace en largeur à hauteur des épaules. Et l'aménagement intérieur est aussi élégant que les lignes de la carrosserie. Les garnitures et les tapis ont des couleurs assorties avec un goût parfait, et les sièges sont rembourrés de mousse. Le choix de moteurs comprend deux six-cyl. économiques et deux brillants V8. Les avantages offerts par la Beaumont n'ont vraiment pas leur pareil cette année! Et son prix est bien inférieur à ce qu'on croirait devoir payer pour une telle voiture. Demandez son prix au concessionnaire, vous en serez surpris.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

SEDAN BEAUMONT CUSTOM 4 PORTES

BEAUMONT ACADIAN

L'économie nouveau style,
le chic nouvelle vague!

Ne manquez pas l'émission télévisée "Rue de l'Anse" dont l'heure et le canal figurent au programme local

LORRAIN AUTOS LTEE

813, rue St-Georges

Tél. GE. 8-3551

St-Jérôme

